



BUDGET 2018

FONCTIONNEMENT
ET INVESTISSEMENT



SAINT-AUGUSTIN
DE-DESMAURES



TABLE DES MATIÈRES

1. SOMMAIRE EXÉCUTIF	4	4. STRUCTURES, POLITIQUES ET CADRE FINANCIER	23
1.1 Mot du maire	5	4.1 Relations entre les fonds	24
1.2 Sommaire des prévisions budgétaires 2018	6	4.2 Politiques financières	25
1.3 Variation de vos taxes	7	4.3 Processus budgétaire	27
1.4 Sommaire du PQI 2018-2022	8	4.4 Principales hypothèses du cadre financier	29
1.5 Les grands projets du plan quinquennal 2018-2022	9	4.5 Budgets prévisionnels	30
1.6 L'évolution de l'effectif	10	4.6 Analyse des taux de taxation	33
1.7 Remerciements	11		
2. LA VILLE DE SAINT-AUGUSTIN-DE-DESMANURES	12	5. BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2018	34
2.1 Mot du directeur général	13	5.1 Analyse des revenus	35
2.2 Carte du territoire	14	5.2 Analyse des dépenses	44
2.3 Présentation de la Ville	15		
2.4 Gouvernance	17	6. BUDGET D'INVESTISSEMENT ET FINANCEMENT	57
2.5 Équipe de direction	18	6.1 Investissements en immobilisations (PQI 2018-2022)	58
2.6 Organigramme	19	6.2 Les projets du PQI 2018-2022	60
		6.3 Financement des immobilisations	62
3. PLANIFICATION STRATÉGIQUE	20	7. ANNEXES	67
3.1 Planification stratégique	21	Annexe 1 Dépenses par direction	68
3.2 Priorités et enjeux	22	Annexe 2 Fiches du PQI	78
		Annexe 3 Glossaire	96

1 SOMMAIRE EXÉCUTIF



1.1 | MOT DU MAIRE



SYLVAIN JUNEAU
Maire

Encore cette année, la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures soumet son budget à la Government Finance Officers Association.

Exercice rigoureux, l'élaboration du budget 2018 a été réalisée avec pour principale préoccupation une gestion responsable des fonds publics. Le présent document présente le budget adopté de façon détaillée. Citoyens, gens d'affaires, membres des médias et autres intervenants pourront y trouver aisément l'information recherchée.

Le travail de redressement des finances déjà amorcé se poursuit. Une grande prudence a été observée dans l'allocation des ressources financières consacrées au renouvellement des immobilisations ainsi qu'aux autres dépenses de fonctionnement, et ce, tout en s'assurant de maintenir la qualité des services offerts et en planifiant la réalisation de travaux d'entretien et de réfection qui s'imposent pour maintenir les infrastructures existantes en bon état.

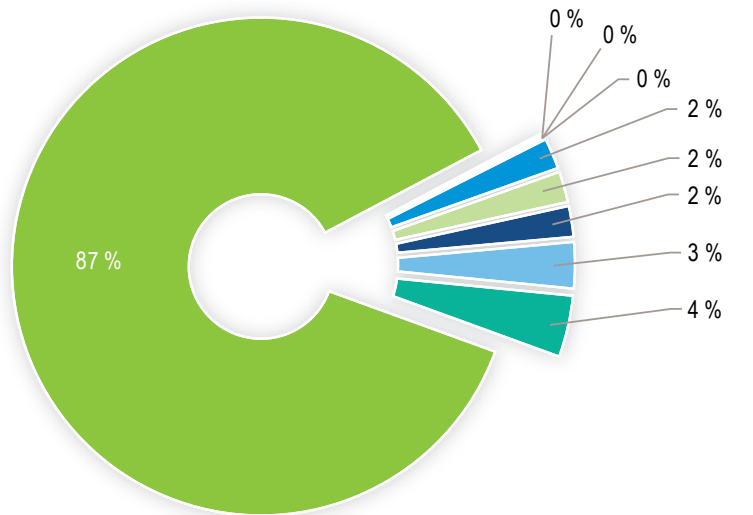
Par son budget de fonctionnement et d'investissement 2018, la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures réitère son engagement à maintenir des services de qualité tout en respectant la capacité de payer des citoyens.

Bonne lecture!

1.2 | SOMMAIRE DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2018

PROVENANCE DES REVENUS

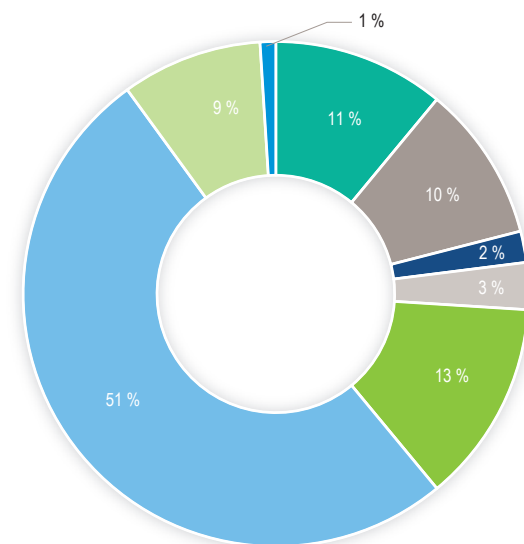
61,3 M\$



- Quotes-parts
- Intérêts
- Amendes et pénalités
- Transferts
- Paiements tenant lieu de taxes
- Imposition de droits
- Services rendus
- Autres revenus
- Taxes

DÉPENSES PAR FONCTION

53,5 M\$



- Administration
- Transport
- Hygiène du milieu
- Aménagement, urbanisme et développement
- Loisirs et culture
- Quotes-parts
- Frais de financement
- Sécurité publique

VARIATION DES REVENUS

BUDGET 2017 : 59,08 M\$

Des revenus :

- Le total des revenus atteint plus de 61 M\$, soit 4 % de plus qu'en 2017;
- Les revenus de taxes augmentent de 7 % pour afficher plus de 53,6 M\$ en 2018. Cette hausse est justifiée par la croissance annuelle de la richesse foncière et l'augmentation des dépenses;
- Les autres revenus sont caractérisés par une baisse des ventes de terrains prévus dans le cadre financier pour atteindre 2,3 M\$ en 2018.

VARIATION DES DÉPENSES PAR FONCTION

BUDGET 2017 : 52,5 M\$

Des dépenses :

- Augmentation des dépenses de 2 % par rapport à l'année 2017, principalement due à l'augmentation des quotes-parts.
- Au global, les dépenses excluant les quotes-parts ont diminué de 0,5 M\$; les écarts entre les différentes fonctions s'expliquent par le changement de clés de répartition.

1.3 | VARIATION DE VOS TAXES

	COMPTE DE TAXES MOYEN RÉSIDENTIEL 2018	COMPTE DE TAXES MOYEN COMMERCIAL (VALEUR DE 500 000 \$) 2018	COMPTE DE TAXES MOYEN INDUSTRIEL (VALEUR DE 500 000 \$) 2018
Évaluation moyenne	359 528 \$	500 000 \$	500 000 \$
Taux de base (par 100 \$ de RF)	1,0260	3,7546	3,7471
Taxe spéciale – remboursement de la dette	0,0083	0,0303	0,0303
Montant de taxes	3 719 \$	18 925 \$	18 887 \$
Tarification*			
Égouts	120 \$	120 \$	120 \$
Eau – exploitation	140 \$	140 \$	140 \$
Matières résiduelles	197 \$	240 \$	240 \$
	457 \$	500 \$	500 \$
Compte de taxes	4 176 \$	19 425 \$	19 387 \$
	4,52 %	2,91 %	2,91 %

+ 4,52 %

+ 2,91 %

+ 2,91 %

Il y a une augmentation des taux de taxes par catégorie d'immeubles. Globalement, les dépenses de fonctionnement de la Ville ont augmenté, passant de 52,5 M\$ à 53,5 M\$, soit :

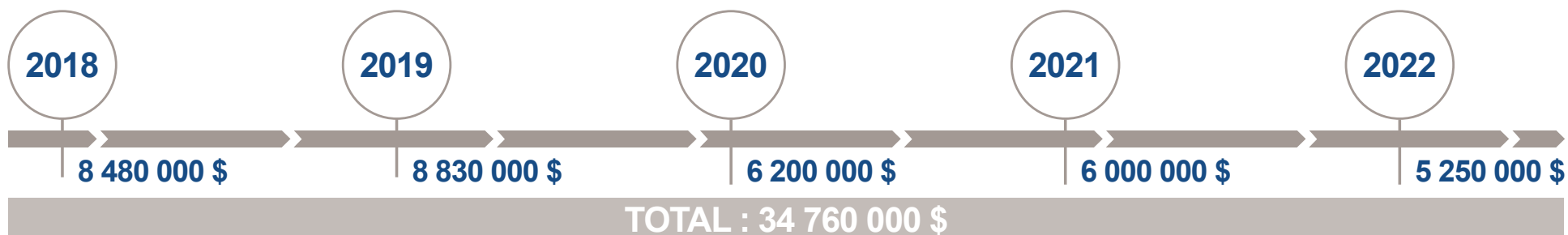
- ↑ Augmentation de la quote-part de 1,5 M\$;
- ↓ Diminution des dépenses de 0,5 M\$.

* La tarification pour les égouts et l'eau varie en fonction de la consommation pour les immeubles commerciaux et industriels, selon le règlement. Pour fins d'analyse, les taux ont été présentés de façon constante.



1.4 | SOMMAIRE DU PQI 2018-2022

PLAN D'INVESTISSEMENT EN INFRASTRUCTURES



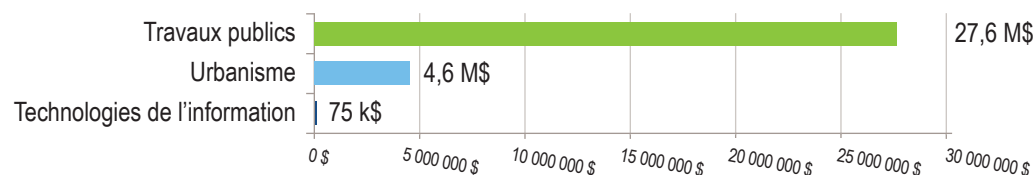
SOMMAIRE DU PQI

	2018	2019	2020	2021	2022	TOTAL PQI
INVESTISSEMENTS						
Travaux en cours (2017)	2 500 000 \$					2 500 000 \$
Travaux publics	5 520 000 \$	8 830 000 \$	6 000 000 \$	2 000 000 \$	5 250 000 \$	27 600 000 \$
Urbanisme	385 000 \$		200 000 \$	4 000 000 \$		4 585 000 \$
Technologies de l'information	75 000 \$					75 000 \$
Total	8 480 000 \$	8 830 000 \$	6 200 000 \$	6 000 000 \$	5 250 000 \$	34 760 000 \$
FINANCEMENT						
<i>En millions de dollars</i>						
Taxes – remboursement de la dette	0,482	0,610	1,930	2,670	2,950	8,642
Taxe de secteur	1,600					1,600
Autres sources à déterminer		3,000				3,000
Emprunts	6,518	5,390	4,070	3,330	3,050	22,358
Total	8,600	9,000	6,000	6,000	6,000	35,600

Au cours des cinq prochaines années, la Ville investira 34,8 M\$ sur son territoire pour réaliser le développement de différentes sphères d'activités, telles que l'aménagement urbain et l'amélioration de la qualité de vie des citoyens.

27,6 M\$ d'investissements seront dédiés aux travaux publics, ce qui leur confère 83 % du total des immobilisations d'ici 2022.

RÉPARTITION DES INVESTISSEMENTS EN IMMOBILISATIONS



1.5 | LES GRANDS PROJETS DU PLAN QUINQUENNAL 2018-2022



TRAVAUX PUBLICS

- Réfection du pavage pour l'ensemble du territoire de la Ville pour 8 M\$
- Analyse et élaboration de projet pour la route 138 pour 4,3 M\$
- Réfection de gymnases, palestres et locaux communautaires dans le secteur est de la ville pour 5 M\$
- Prolongement du service d'aqueduc et d'égouts de la route Tessier pour 2,1 M\$



URBANISME

- Analyse et élaboration de projet sur la route Racette pour 4,3 M\$



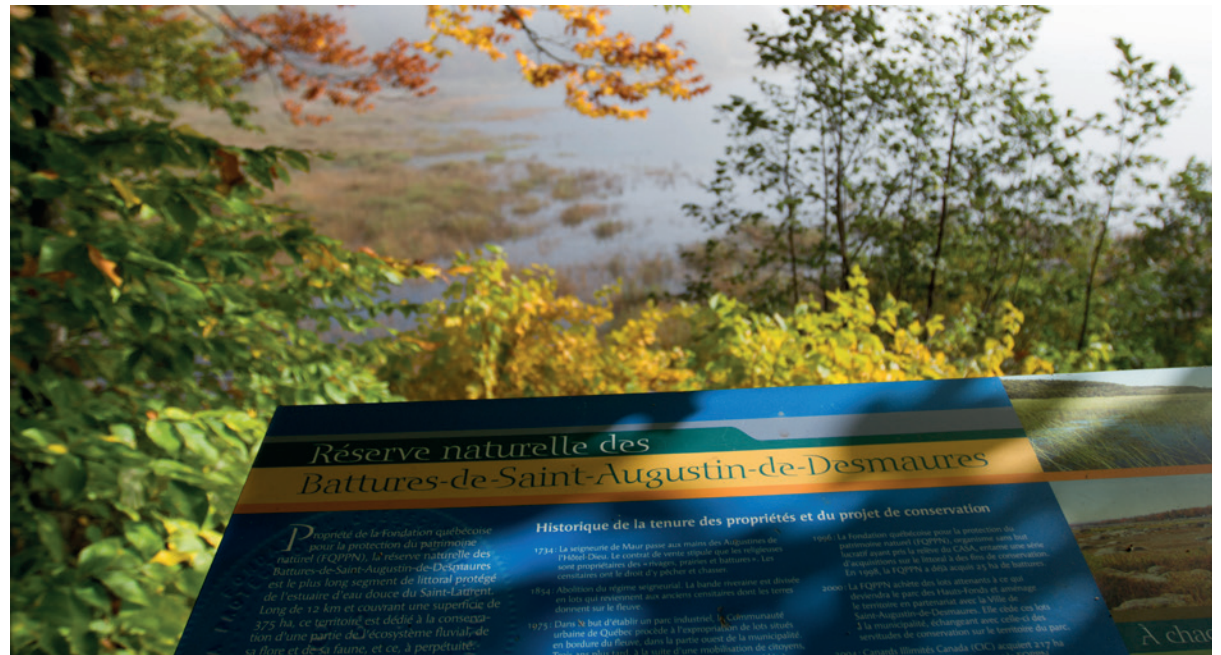
TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

- Antenne cellulaire du complexe sportif pour 75 k\$

1.6 | L'ÉVOLUTION DE L'EFFECTIF

DIVISIONS/ CATÉGORIES D'EMPLOI	CADRES		COLS BLEUS		FONCTIONNAIRES		PROFESSIONNELS		BRIGADIERS		SURVEILLANTS		AUTRES		GRAND TOTAL	
	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017
	Communications	1	1			3	4	1	1					2	3	7
Développement économique	1														1	0
Direction générale	2	2			2		2	2							6	4
Greffe	2	2			3	3	2	2							7	7
Loisirs et vie communautaire	5	4			14	18	2	2	21	17	21	27	1		64	68
Ressources humaines	1	1			2	1	2	1							5	3
Technologies de l'information	1	1			2	2							1		4	3
Travaux publics	5	5	56	55	4	2							3		68	62
Trésorerie	3	3			8	8							1	1	12	12
Urbanisme	2	2			8	8							1		11	10
Grand total	23	21	56	55	46	46	9	8	21	17	21	27	9	4	185	178

CATÉGORIES D'EMPLOI	NOMBRE D'EMPLOYÉS
	2018
Cadres	23
Professionnels	9
Fonctionnaires	46
Cols bleus	56
Brigadiers et surveillants	42
Autres	9
Total	185



1.7 | REMERCIEMENTS

Pour une deuxième année, l'équipe du Service de la trésorerie vous présente ce rapport. L'équipe a travaillé avec détermination et dévouement pour répondre aux attentes, aux objectifs et aux orientations du conseil municipal et de la direction générale.



De gauche à droite :

- 1 - Chantal Dallaire, technicienne en administration | Josée Laroque, directrice – Finances et trésorière
- 2 - Josée Lachance, technicienne en administration | Agathe Hardy, technicienne senior en administration | Chantale Michaud, technicienne en administration
- 3 - Maxime Labbé, trésorier adjoint | Vincent Dechêne, technicien en administration | Isabelle Trottier, coordonnatrice – Approvisionnements | André Richard, technicien en administration | Daniel Couture, commis en magasin

Absente de la photo : Nathalie Lavallée, technicienne en administration

2 LA VILLE DE SAINT-AUGUSTIN- DE-DESMAURES



2.1 | MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL



Ce budget 2018 se veut la continuité des démarches entreprises au cours des dernières années pour rétablir la santé financière de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures.

Cette année, le budget de fonctionnement est fixé à 61,6 M\$. Comme la Ville versera une quote-part totalisant plus de 27 M\$ à l'agglomération de Québec, c'est donc dire que le budget de proximité se chiffre à 34,6 M\$. De ce budget, 10,7 M\$ iront au remboursement du capital et des intérêts de la dette, un montant additionnel de 1,3 M\$ étant dédié au remboursement direct de la dette.

Nous poursuivons notre engagement à utiliser l'argent des contribuables de façon efficace et responsable. Depuis maintenant trois ans, la Ville s'est dotée d'un cadre financier afin de redresser les finances. L'année 2018 amène une diminution des dépenses dans plusieurs secteurs, comme l'administration générale, le transport, l'aménagement, l'urbanisme ainsi que les loisirs et la culture. L'objectif est de permettre la continuité des projets d'infrastructures déjà entamés.

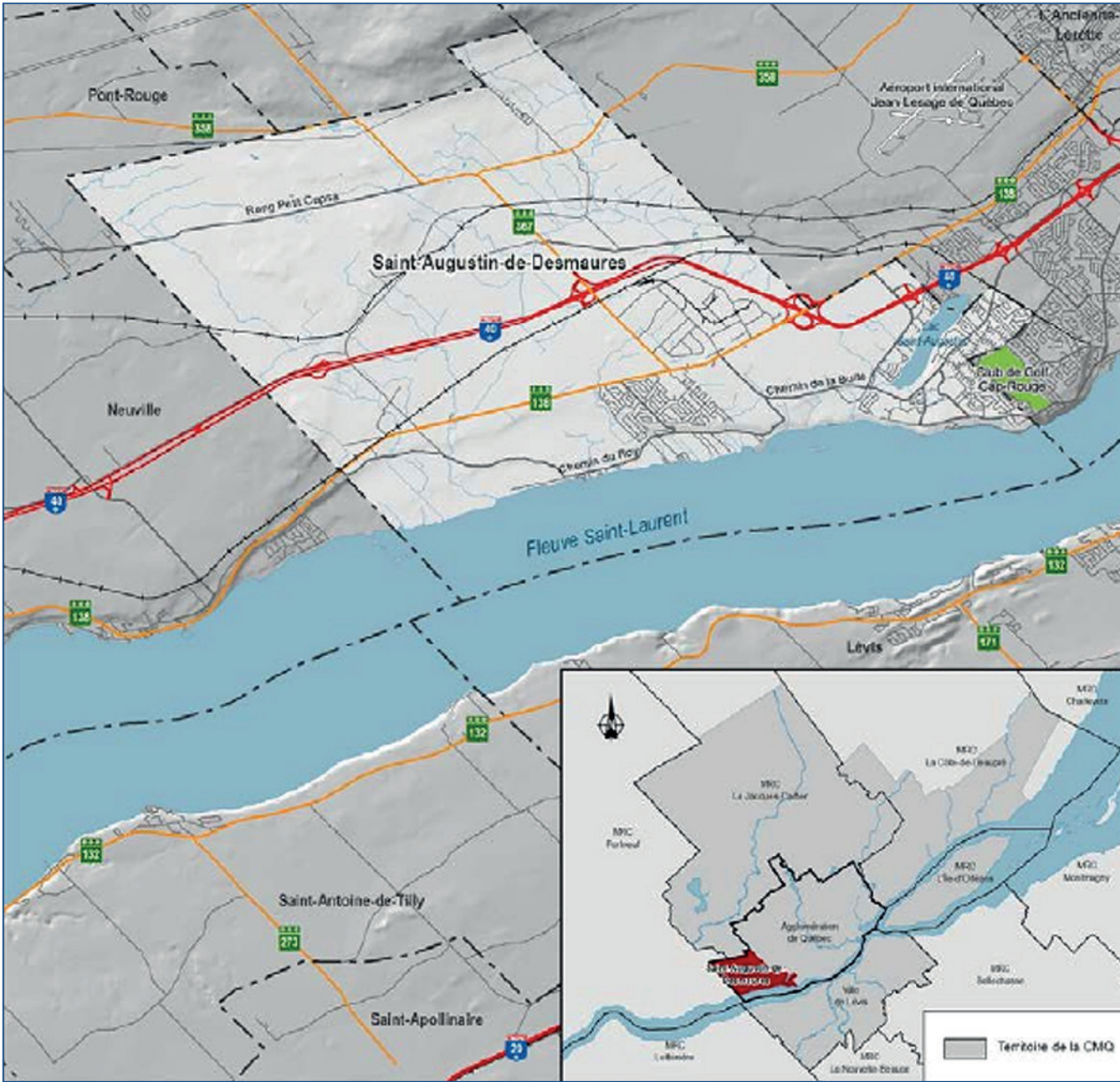


ROBERT DORÉ
Directeur général

Grâce aux tableaux de bord basés sur les sondages en continu, les gestionnaires sont maintenant en mesure de prendre des décisions éclairées basées sur la satisfaction réelle des citoyens quant aux différents services.

J'aimerais finalement remercier les membres du comité de gestion et l'équipe des services financiers qui ont contribué à la réalisation de ce second rapport expliquant le budget de la Ville, son programme d'investissements ainsi que ses orientations.

2.2 | CARTE DU TERRITOIRE



2.3 | PRÉSENTATION DE LA VILLE



LA VILLE

DÉMOGRAPHIE

- Population : 19 369
- Revenu ménage moyen : 114 567 \$
- Âge médian : 45 ans
- Taux de chômage : 2,28 %

PARC INDUSTRIEL FRANÇOIS-LECLERC

- 150 entreprises
- Types d'entreprises : machinerie lourde, produits forestiers, usinage, équipements sportifs, plasturgie, produits métalliques, recyclage, etc.
- Emplois : 4 700
- Superficie totale : 3 716 000 m²

VALEURS FONCIÈRES

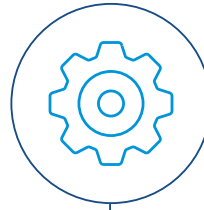
- Résidence moyenne évaluée à 359 500 \$
- Richesse foncière uniformisée : 3 161 693 812 \$
- Superficie totale : 105,26 km²

PROJETS DE DÉVELOPPEMENT

- Nouvelle phase du Parc industriel François-Leclerc Nord (110 hectares)

PARTICULARITÉ

- Certifié platine ISO 37120 pour la qualité de vie des citoyens (5^e ville au Canada)



LES SERVICES

POINTS DE SERVICE

- Hôtel de ville
- Complexe sportif multifonctionnel
- Bibliothèque Alain-Grandbois
- Point de service Père-Jean-Marc-Boulé
- Maison Omer-Juneau
- Maison Thibault-Soulard

PARCS ET TERRAINS DE JEUX

- 32 parcs et 23 espaces verts
- 13 km de sentiers pédestres
- 26,87 km de pistes cyclables

VOIRIE – KM DE RÉSEAU

- Voie : 344 km
- Égouts : 87,18 km
- Aqueduc : 119,78 km

MATIÈRES RÉSIDUELLES

- 8 000 portes desservies pour les ordures et le recyclage
- 6 000 tonnes de matières recyclées par année



LES EMPLOYÉS

NOMBRE D'ÉLUS

- 1 maire
- 6 conseillers

NOMBRE D'EMPLOYÉS

- 23 cadres
- 9 professionnels
- 56 fonctionnaires
- 56 cols bleus
- 42 brigadiers et surveillants
- 9 autres

FORMATION DES EMPLOYÉS

- 34 diplômés Ceinture verte en *Lean Management*



2.4 | GOUVERNANCE



SYLVAIN JUNEAU

Maire



**MARCEL
DESROCHES**

Conseiller du district n° 1
(Des Coteaux)



JEAN SIMARD

Conseiller du district n° 2
(Portneuf)



**YANNICK
LEBRASSEUR**

Conseiller du district n° 3
(Lahaye)



**RAYNALD
BRULOTTE**

Conseiller du district n° 4
(Du Lac)



ANNIE GODBOUT

Conseillère du district n° 5
(Les Bocages)



**JONATHAN
PALMAERTS**

Conseiller du district n° 6
(Haut-Saint-Laurent)

2.5 | ÉQUIPE DE DIRECTION



ROBERT DORÉ

Directeur général
Directeur des ressources humaines



DANIEL MARTINEAU

Greffier



**MARIE-JOELLE
GOSSELIN**

Directrice de la gestion du territoire



FRANÇOIS FORTIN

Directeur des technologies
de l'information



DANY ROUSSEAU

Directeur des communications



JOSÉE LAROCQUE

Directrice finances – trésorière

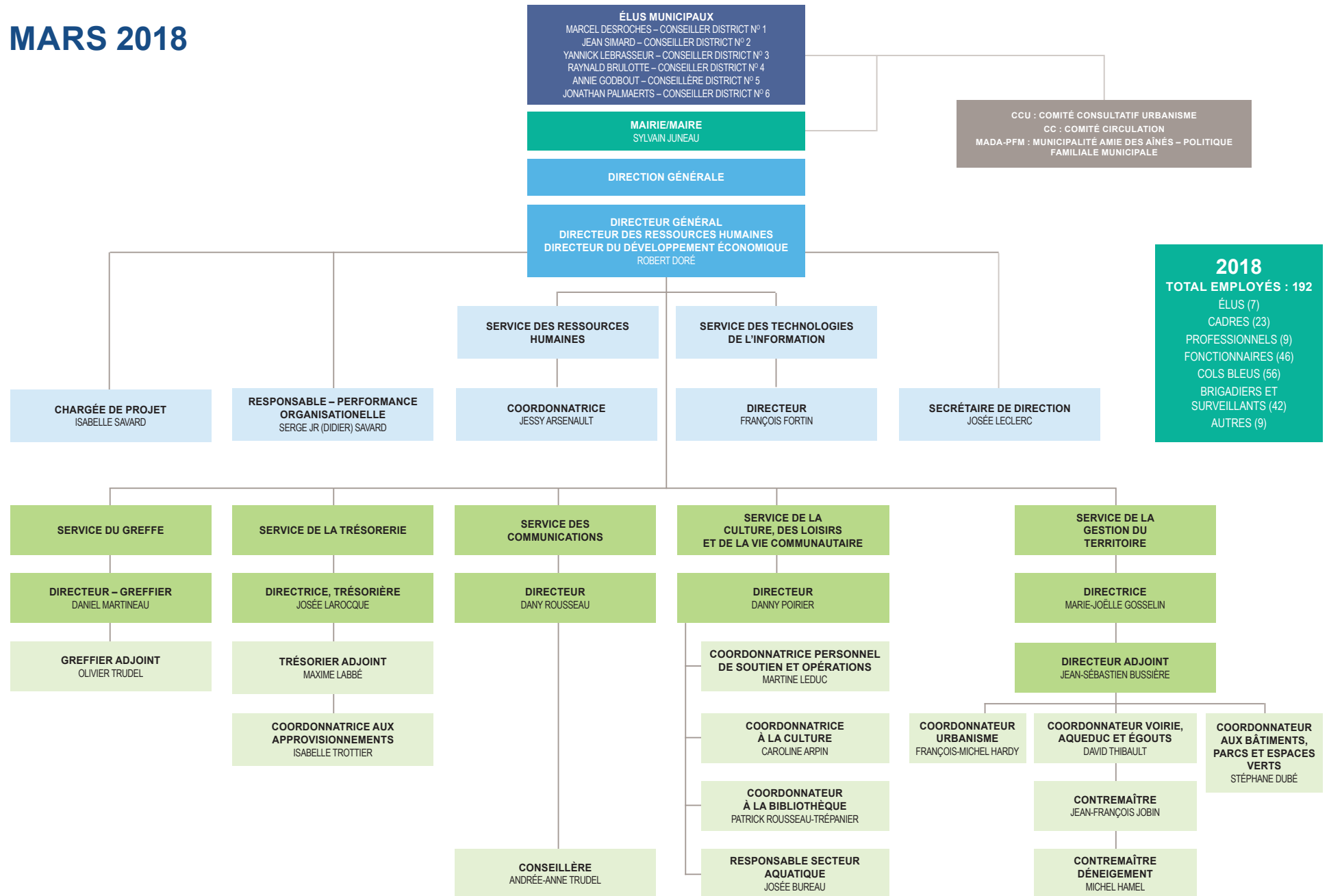


DANNY POIRIER

Directeur de la culture, des loisirs et
de la vie communautaire

2.6 | ORGANIGRAMMES

MARS 2018



2018
TOTAL EMPLOYÉS : 192
ÉLUS (7)
CADRES (23)
PROFESSIONNELS (9)
FONCTIONNAIRES (46)
COLS BLEUS (56)
BRIGADIERS ET SURVEILLANTS (42)
AUTRES (9)

3 PLANIFICATION STRATÉGIQUE



3.1 | PLANIFICATION STRATÉGIQUE

MISSION

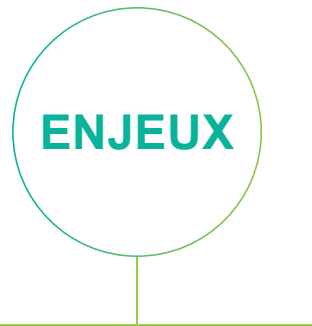
« La Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures assure une gestion responsable et proactive de la richesse collective en favorisant l'occupation dynamique et harmonieuse de son territoire. »

VISION

« Saint-Augustin-de-Desmaures continuera à se distinguer par sa qualité de vie ainsi que sa prospérité, qui découlent de sa population et sa localisation stratégique. »



1. Collaboration
2. Intégrité
3. Innovation
4. Respect
5. Compétence
6. Efficacité
7. Fierté



1. La gestion efficiente des ressources humaines
2. Amélioration continue de la performance
3. Optimisation de l'offre de service
4. Planification du développement du territoire
5. Création d'une image de marque dynamique
6. Développement durable
7. Rentabilité économique et sociale

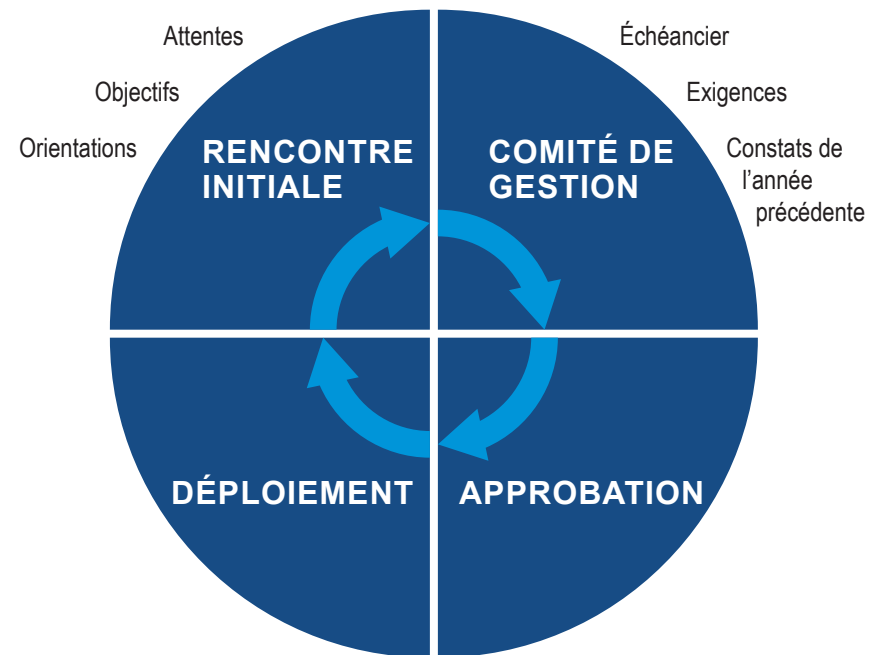
PROCESSUS DE PLANIFICATION STRATÉGIQUE

Le processus de planification stratégique est évolutif. La Ville se donne comme standard d'en faire la mise à jour annuellement, généralement lors du premier trimestre de l'exercice fiscal.

Cette réflexion débute par l'étalement des principes fondamentaux tels que sa mission, sa vision, ses valeurs et ses forces. On y retrouve les défis et menaces auxquels la Ville sera confrontée, de même que les opportunités d'avenir devant permettre de rehausser la qualité de vie des citoyens.

Cette première étape sert de balisage interne afin de valider si une mise à jour est nécessaire aux principes directeurs de la Ville. L'exercice permet donc ensuite de fixer les cibles et priorités en les transposant en objectifs stratégiques et en plan d'action précis.

Cet agenda permettra donc aux instances décisionnelles de la Ville d'être appuyées par un cadre très clair, des directions à prendre à court, à moyen et à long terme.



3.2 | PRIORITÉS ET ENJEUX

Tel qu'énoncé, l'exercice de la planification stratégique a permis d'identifier sept enjeux prioritaires sur lesquels l'emphase sera mise. Le tableau suivant développe la liste des actions concrètes qui seront entreprises au cours de l'année 2018 afin de consolider chacun des enjeux.

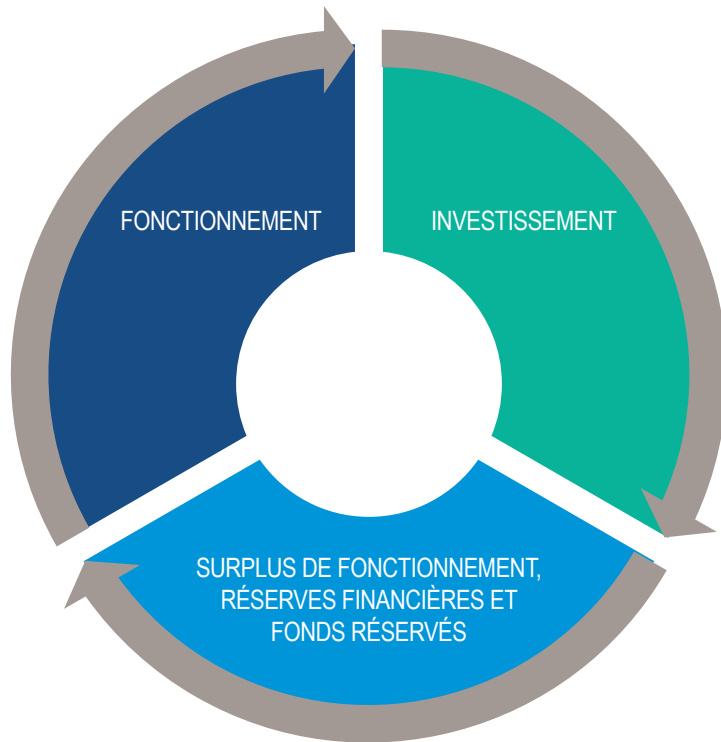
1	2	3	4	5	6	7
GESTION EFFICIENTE DES RESSOURCES HUMAINES	AMÉLIORATION CONTINUE DE LA PERFORMANCE	OPTIMISATION DE L'OFFRE DE SERVICE	PLANIFICATION DU DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE	CRÉATION D'UNE IMAGE DE MARQUE DYNAMIQUE	DÉVELOPPEMENT DURABLE	RENTABILITÉ ÉCONOMIQUE ET SOCIALE
1.1 Planifier la main-d'œuvre	2.1 Optimiser l'ensemble des processus de travail	3.1 Définir l'offre de service	4.1 Assurer un développement réfléchi et planifié du territoire	5.1 Créer une image corporative distinctive	6.1 Définir une culture du développement durable	7.1 Assurer l'équité des services dans une perspective de bien-être pour chaque citoyen
1.2 Favoriser la rétention du personnel	2.2 Évaluer les besoins en ressources	3.2 Moderniser l'offre de service	4.2 Gérer le territoire afin de permettre une cohabitation prospère	5.2 Élaborer un plan de communication afin de consolider les réseaux de diffusion	6.2 Définir et déployer une stratégie d'application de la culture de développement durable	7.2 Favoriser une croissance économique
1.3 Consolider les compétences et les connaissances des employés		3.3 Innover et se distinguer dans nos services		5.3 Créer une marque employeur comme levier de notoriété		7.3 Tenir compte des impacts socioéconomiques



4 STRUCTURES, POLITIQUES ET CADRE FINANCIER



4.1 | RELATIONS ENTRE LES FONDS



1. FONDS DE FONCTIONNEMENT (BUDGET DE FONCTIONNEMENT)

Le fonds de fonctionnement comprend les revenus et les dépenses annuels qui sont associés à la prestation des services municipaux. Les principales sources de revenus sont les taxes municipales. Les dépenses de fonctionnement sont présentées par fonction de façon à respecter la structure organisationnelle de la Ville.

2. FONDS D'INVESTISSEMENT (PROGRAMME QUINQUENNAL D'IMMOBILISATIONS)

Le fonds d'investissement finance les projets en immobilisations que la Ville prévoit faire pour entretenir ses infrastructures, pour augmenter le développement économique, culturel et social et pour donner une meilleure qualité de vie aux citoyens par une amélioration dans l'aménagement urbain de la Ville.

3. SURPLUS DE FONCTIONNEMENT, RÉSERVES FINANCIÈRES ET FONDS RÉSERVÉS

Il n'y a pas de budget pour ce type de fonds. C'est géré en fonction des lois et des règles municipales. Le conseil municipal peut décréter des excédents de fonds réservés en précisant les utilisations pour les fonds. Les réserves financières servent à financer les dépenses d'investissement et de fonctionnement.

Voici la variation des excédents entre 2015 et 2017 :

	Projeté		Réel
	2017	2016	2015
<i>En milliers de dollars</i>			
	\$	\$	\$
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	n. d.	6 025	3 178
Excédent (déficit) de fonctionnement affecté	n. d.	4 670	455
Réserves financières et fonds réservés	n. d.	1 558	1 312
Total	– \$	12 253 \$	4 945 \$

Les budgets de fonctionnement et d'investissement sont équilibrés à 0 à chaque fin d'année. Lorsqu'il y a des surplus de fonctionnement et d'investissement, ceux-ci sont transférés dans le fonds à cet effet.

4.2 | POLITIQUES FINANCIÈRES

PLANIFICATION FINANCIÈRE À LONG TERME

La Ville s'est dotée d'une politique de planification financière à long terme afin d'assurer une saine gestion des deniers publics, tout en respectant la capacité de payer des citoyens dans un contexte de redressement. Cette planification financière permet à la direction de la Ville d'anticiper les impacts des décisions d'aujourd'hui sur les prochaines années et ainsi mettre en œuvre des stratégies proactives afin de respecter le cadre financier établi.

POLITIQUE DE GESTION DES REVENUS

Le conseil municipal, à titre d'administrateur de fonds publics, ainsi que l'ensemble des gestionnaires de la Ville se doivent d'accorder une place prépondérante à la gestion financière des affaires de la Ville. Cette gestion financière comprend la gestion des sources de revenus. La Ville doit faire des choix adéquats pour financer les activités. Afin de prendre des décisions éclairées en la matière, ils doivent avoir une très bonne connaissance de leurs sources de revenus. Cette information leur permettra de prendre des décisions qui respectent les principes de bonne gestion des fonds publics.

La politique des sources de revenus a pour objet de définir les principes devant guider la Ville dans ses décisions touchant le financement de ses services et de ses activités.

Par sa politique des sources de revenus, la Ville entend poursuivre les objectifs suivants :

- Faire des choix de financement qui lui assurent une situation budgétaire saine en tout temps;
- Optimiser les choix de financement des services publics pour assurer une prestation stable de ces services;
- Voir à ce qu'une information éclairante soit disponible au moment de faire les choix de financement.

Les pratiques de gestion serviront de guide pour arrêter les choix de financement des services publics. Les pratiques de gestion sont regroupées sous cinq énoncés généraux :

1. Le financement des services publics;
2. La diversification des revenus;
3. Les frais d'utilisation des services;
4. Les revenus difficiles à prévoir;
5. Les revenus ponctuels.

POLITIQUE DE GESTION DES DÉPENSES

À titre d'administrateurs de fonds publics, le conseil municipal ainsi que l'ensemble des gestionnaires de la Ville doivent accorder une place prédominante à la saine gestion financière des affaires de la Ville. Cette préoccupation doit être particulièrement présente en ce qui a trait à la gestion des dépenses.

L'objet de cette politique est de définir les principes qui doivent guider les gestionnaires de la Ville dans leurs décisions touchant les dépenses relatives au personnel et à l'acquisition de biens et services.

Par sa politique de gestion des dépenses, la Ville entend poursuivre les objectifs suivants :

- Assurer le respect des principes d'une saine gestion;
- Veiller à ce que les valeurs de transparence et d'équité soient respectées;
- Garantir une gestion décentralisée des dépenses.

Les pratiques de gestion sont regroupées sous trois énoncés généraux :

1. La Ville doit gérer avec rigueur les dépenses de personnel, et ce, en tenant compte des facteurs humains;
2. Les dépenses qui résultent des transactions que la Ville réalise dans divers marchés doivent être effectuées et gérées avec un souci constant d'efficacité, d'efficience et d'économie;
3. La Ville doit favoriser un contrôle rigoureux des dépenses par l'application du concept des charges interunités.

POLITIQUE DE GESTION DE LA DETTE

La Ville a établi par la présente politique des règles en matière de gestion de la dette afin de fournir un cadre de référence officiel pour l'utilisation du financement externe par la Ville. Ce cadre de référence comprend des indicateurs cibles liés au niveau d'endettement ainsi que des recommandations concernant les pratiques de gestion liées au financement. Cette politique s'applique à la Ville ainsi qu'aux organismes compris dans son périmètre comptable. L'administration est responsable de mettre en œuvre les pratiques de gestion nécessaires et de respecter les objectifs établis en termes d'indicateurs cibles.

POLITIQUE DE GESTION DES SURPLUS

La Ville établit par la présente politique des règles en matière de gestion des surplus afin d'en assurer l'utilisation optimale. Cette politique comprend les indicateurs cibles du niveau des surplus ainsi que des recommandations concernant les pratiques de gestion liées à l'utilisation des surplus. La politique vise à maintenir un certain niveau de surplus afin d'avoir une marge de manœuvre en cas d'imprévu. De plus, elle oriente l'utilisation des surplus afin qu'ils permettent de réduire la dette ou les investissements futurs (évitement de dette), le tout en fonction des orientations de la planification financière à long terme.

POLITIQUE DE L'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE

Le budget est un document qui renferme les données chiffrées quant à la provenance des fonds et à leur utilisation projetée au cours de l'année financière à venir. En l'élaborant, les instances décisionnelles s'efforcent de prévoir les difficultés financières qui peuvent être rencontrées et d'identifier des solutions. Elles exercent également un leadership en prenant des décisions qui vont orienter les actions de leur personnel. Par ailleurs, le budget permet d'effectuer un suivi des décisions tout au long de l'année financière. En somme, la préparation du budget permet aux administrateurs de fonds publics de s'arrimer aux orientations stratégiques qui doivent être en accord avec celles définies à moyen et à long terme.

Afin que l'instrument budgétaire puisse jouer pleinement son rôle, il existe un processus formel qui permet un dialogue démocratique entre le conseil municipal et les gestionnaires. Comme ce sont ces derniers qui assument la gestion courante, il leur incombe de préparer les propositions budgétaires propres à leurs champs d'activités. Ces propositions servent de base de discussion et permettent de déterminer une unité d'action qui est essentielle à la bonne marche de l'organisation.

La Loi sur les cités et villes exige que les villes atteignent l'équilibre budgétaire sur une base annuelle. Pour obtenir et maintenir cet équilibre, le conseil de ville peut avoir recours à la taxation et à la tarification de services. Il peut également utiliser les surplus accumulés. Si, en raison de circonstances exceptionnelles, il déclare pour une année donnée un excédent des dépenses sur les revenus, il doit prendre des mesures correctives dès l'année suivante.

Ces mesures peuvent consister à imposer une taxe spéciale pour couvrir cet excédent de dépenses, à préparer un budget prévoyant des revenus supérieurs aux dépenses de façon à combler l'écart, ou encore, si l'ampleur de l'écart le justifie, à préparer un plan de redressement portant sur un maximum de trois ans. Ces dispositions de la loi montrent à quel point il est important pour la Ville d'équilibrer son budget sur une base annuelle.

Compte tenu de la rareté des ressources et surtout du fait que les besoins sont quasi illimités, il importe que la Ville se donne un cadre et des pratiques de gestion afin d'éviter de se trouver dans une situation où elle ne pourrait respecter l'exigence de la loi en ce qui a trait à l'équilibre budgétaire.

L'objet de la politique de l'équilibre budgétaire est de faire en sorte que la Ville respecte ses obligations légales d'équilibre en déterminant à la fois les mécanismes d'encadrement et les outils qui sont nécessaires au maintien de cet équilibre, et ce, sur une base annuelle et pluriannuelle.

Par la politique de l'équilibre budgétaire, la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures poursuit les objectifs suivants :

- S'assurer d'une gestion responsable de ses ressources financières;
- Gérer la situation budgétaire de l'ensemble de la Ville de manière saine en tout temps;
- Optimiser l'affectation des fonds de la Ville;
- Définir un cadre informationnel utile à la prise de décision budgétaire (tableau de bord, gestion par activités);
- Veiller au suivi des budgets de la Ville.

La Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures travaille présentement à l'élaboration de plusieurs autres politiques, telles que les politiques de gestion des immobilisations et les politiques de gestion des ressources humaines. Le tout s'inscrit dans un projet d'amélioration de la fonction finance de la Ville qui se réalisera au cours de l'année 2018.

4.3 | PROCESSUS BUDGÉTAIRE

JUIN 2017

1

La première étape du processus budgétaire se traduit par la **planification stratégique**. Cet exercice consiste à définir les orientations stratégiques de la Ville. Des objectifs sont fixés lors de rencontres initiales regroupant le directeur général et les élus. Les attentes, objectifs et orientations, fixés en procès-verbaux, alimentent ensuite des comités de gestion composés des directeurs de service. Lors de ces réunions, on s'assure de la viabilité des objectifs en les comparant aux échéanciers, aux exigences ainsi qu'à l'analyse du constat de l'année précédente.

2

La deuxième étape du processus budgétaire consiste à compléter **les fichiers financiers**. Ces fichiers composent les piliers du budget, soit le budget de fonctionnement, le budget des effectifs, le budget des investissements (PQI) ainsi que les fiches descriptives de chaque projet. Cette étape est donc complétée grâce à la collaboration des différents directeurs de service, qui doivent compléter leurs fichiers respectifs. L'ensemble de ces documents est tout d'abord validé par la trésorière, pour ensuite recevoir l'approbation du directeur général.

3

La troisième étape du processus budgétaire consiste à **tenir des séances de travail**. Ces séances sont initiées par une présentation effectuée par la trésorière afin de divulguer la progression du processus en sus des données validées de l'étape précédente. Ces ateliers réunissent donc la trésorière, les directeurs de service, le directeur général ainsi que les élus. Cette troisième étape vise l'identification de corrections éventuelles ainsi que la planification des révisions nécessaires.

7 MOIS*

La quatrième étape du processus budgétaire consiste à **présenter les demandes aux élus**. Comme son nom l'indique, cette séquence du processus budgétaire consiste à présenter les demandes de dépenses et d'investissements aux élus. Cette réunion regroupe généralement la trésorière, les directeurs de service, le directeur général et les élus.

4

La cinquième et dernière étape du processus budgétaire est l'**approbation**. Celle-ci se déroule lors de la tenue du conseil de décembre, réunion durant laquelle le maire présente le budget aux élus. Cette étape se solde par une boucle itérative lorsque le budget n'est pas approuvé. En effet, le processus retourne alors à l'étape précédente afin de se conformer aux modifications convenues. Lorsque le budget est approuvé, le public est informé par la publication du budget.

5

Le budget peut être modifié suite à son adoption afin de tenir compte de changements dans les dépenses ou dans les revenus. La modification peut être effectuée par le biais de virements de fonds ou de crédits budgétaires. Un budget supplémentaire peut également être élaboré afin de combler un déficit. Dans tous les cas, une résolution du conseil doit être transmise au MAMOT selon les règles prescrites à cet effet.

6

JANVIER 2018

* En année électorale, une prolongation du dépôt et de l'adoption du budget est autorisée par la loi. Le budget a été adopté le 10 janvier 2018.

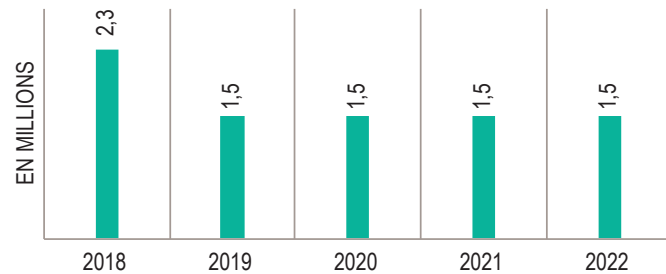
Afin d'assurer une saine gestion des finances publiques, la Ville respecte le cadre financier par l'application de politiques financières, telles que les politiques de gestion de la dette, de planification financière à long terme et de gestion des surplus. Le cadre financier a pour but ce qui suit :

- Respecter les budgets alloués en créant des réserves suffisantes pour faire face aux situations imprévues;
- Diminuer la pression sur la dette par le paiement au comptant d'immobilisations;
- Contrôler la dette et éviter qu'elle augmente plus rapidement que la capacité de la Ville de payer;
- Assurer une comptabilisation adéquate et intégrale des immobilisations.

PRINCIPALES HYPOTHÈSES DU CADRE FINANCIER

REVENUS

- Croissance de 2 % par année dans les autres services rendus;
- Transfert : maintien des transferts opérationnels, lien des transferts liés au service de la dette avec les dettes correspondantes;
- Vente de terrains :



DÉPENSES D'AGGLOMÉRATION

- Selon le document budgétaire de l'agglomération, 27,042 M\$
- Indexation annuelle de 2,5 %

DÉPENSES DE PROXIMITÉ

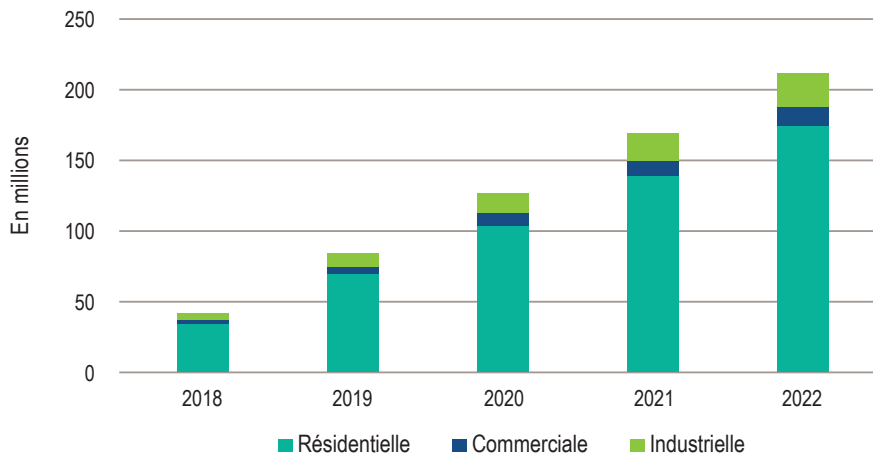
- Croissance annuelle des dépenses de 3,0 %

STRATÉGIE DE REMBOURSEMENT DE LA DETTE

- Mise en place d'une taxe spéciale dédiée au remboursement de la dette

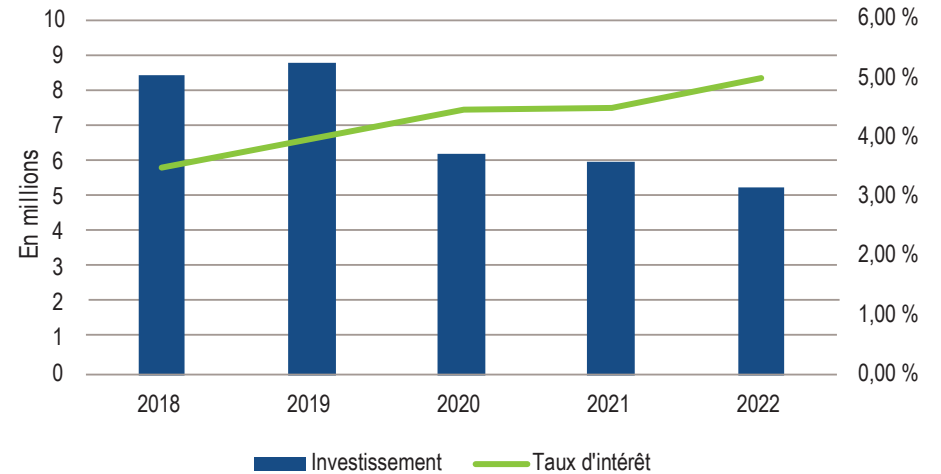
4.4 | PRINCIPALES HYPOTHÈSES DU CADRE FINANCIER

CROISSANCE DE LA RICHESSE FONCIÈRE UNIFORMISÉE



Les hypothèses de croissance de la valeur foncière utilisées sont de 35 M\$ par année pour la catégorie résidentielle, de 2,5 M\$ pour la catégorie commerciale et de 5 M\$ pour la catégorie industrielle. Ces hausses sont justifiées par des développements immobiliers et industriels qui se concrétiseront dans la prochaine année.

CROISSANCE DES INVESTISSEMENTS



Le plan quinquennal présente un investissement total de 34,8 millions entre 2018 et 2022. Les principaux projets concernent la mise à niveau d'infrastructures et de bâtiments. La Ville restera à l'affût des différents programmes de subvention offerts, afin de diminuer l'apport par les contribuables.

Soixante-trois pour cent de ces investissements seront financés par des emprunts dont les taux devraient varier entre 3,5 % et 5 %. L'autre partie des investissements sera financée par une taxe spéciale sur la dette (24 %), une taxe de secteur (5 %) et d'autres sources de financement à déterminer (8 %).

4.5 | BUDGETS PRÉVISIONNELS

	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
<i>En milliers de dollars</i>	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
REVENUS							
Taxes	50 344	53 612	56 253	59 040	61 952	65 029	68 244
Paiements tenant lieu de taxes	1 350	1 213	1 274	1 274	1 274	1 274	1 276
Quotes-parts							
Transferts	1 048	1 089	1 074	1 074	1 074	969	354
Services rendus	1 634	1 482	1 512	1 542	1 573	1 604	1 637
Imposition de droits	1 562	1 466	1 472	1 488	1 505	1 522	1 539
Amendes et pénalités	109	107	109	111	113	115	118
Intérêts	106	71	72	74	75	77	78
Autres revenus	2 935	2 300	1 500	1 500	1 500	1 500	1 500
	<u>59 088</u>	<u>61 340</u>	<u>63 266</u>	<u>66 103</u>	<u>69 066</u>	<u>72 090</u>	<u>74 746</u>
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT							
Administration	6 663	6 085	6 268	6 456	6 649	6 849	7 054
Sécurité publique	241	233	137	141	145	150	154
Transport	4 228	5 112	5 266	5 424	5 586	5 754	5 926
Hygiène du milieu	2 145	1 330	1 369	1 410	1 452	1 496	1 540
Santé et bien-être	28	25	26	26	27	28	29
Aménagement, urbanisme et développement	1 583	1 805	1 856	1 915	1 972	2 031	2 092
Loisirs et culture	7 130	6 862	7 171	7 386	7 608	7 836	8 071
Quotes-parts	25 653	27 202	27 882	28 579	29 294	30 026	30 777
Frais de financement	4 841	4 899	5 154	5 304	5 693	5 907	5 822
	<u>52 512</u>	<u>53 553</u>	<u>55 129</u>	<u>56 641</u>	<u>58 426</u>	<u>60 077</u>	<u>61 465</u>
Surplus de l'exercice	6 576	7 787	8 137	9 462	10 640	12 013	13 281

Conciliation à des fins budgétaires

FINANCEMENT							
Financement à LT des activités de fonctionnement	-	-	-	-	-	-	-
Remboursement de la dette à long terme – ACTUEL	(6 097)	(6 201)	(5 893)	(5 708)	(6 001)	(6 968)	(7 128)
Remboursement de la dette à long terme – PROJET	-	-	(230)	(420)	(565)	(693)	(813)
	<u>(6 097)</u>	<u>(6 201)</u>	<u>(6 123)</u>	<u>(6 128)</u>	<u>(6 566)</u>	<u>(7 661)</u>	<u>(7 941)</u>
AFFECTATIONS							
Activités d'investissement	(545)	(545)	(545)	(545)	(545)	(545)	(545)
Remboursement du fonds de roulement	(295)	(358)	(359)	(359)	(359)	(359)	(295)
Surplus (déficit) accumulé non affecté	900	300	-	-	-	-	-
Réserve financière de la taxe spéciale sur la dette	-	(482)	(610)	(1 930)	(2 670)	(2 950)	(4 000)
Réserves financières et fonds réservés	(539)	(500)	(500)	(500)	(500)	(500)	(500)
Montants à pourvoir dans le futur	-	-	-	-	-	-	-
	<u>(479)</u>	<u>(1 585)</u>	<u>(2 014)</u>	<u>(3 334)</u>	<u>(4 074)</u>	<u>(4 354)</u>	<u>(5 340)</u>
Surplus (déficit) de l'exercice à des fins budgétaires	-	-	-	-	-	-	-

* La Ville a revu les clés de répartition utilisées pour la répartition des dépenses par fonction, ce qui explique les variations entre les postes de dépenses.

Les taux de taxe foncière et de tarification décrétés pour l'exercice financier 2018 sont présentés dans les pages suivantes.

COMPTE DE TAXES MOYEN RÉSIDENTIEL

	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	Taux moyen
Évaluation moyenne	359 528 \$	359 528 \$	359 528 \$	359 528 \$	359 528 \$	359 528 \$	359 528 \$	
Taux de base	0,9855	1,0260	1,0637	1,0801	1,1108	1,1529	1,1812	
Taxe spéciale – remboursement de la dette	–	0,0083	0,0129	0,0404	0,0552	0,0603	0,0808	
Montant des taxes	3 543 \$	3 719 \$	3 871 \$	4 029 \$	4 192 \$	4 362 \$	4 537 \$	4,2 %
Tarification								
Égouts	118 \$	120 \$	120 \$	120 \$	120 \$	120 \$	120 \$	
Eau – exploitation	137 \$	140 \$	140 \$	140 \$	140 \$	140 \$	140 \$	
Matières résiduelles	197 \$	197 \$	197 \$	197 \$	197 \$	197 \$	197 \$	
Total tarification	452 \$	457 \$	457 \$	457 \$	457 \$	457 \$	457 \$	
Compte de taxes	3 995 \$	4 176 \$	4 328 \$	4 486 \$	4 649 \$	4 819 \$	4 994 \$	3,8 %
		4,52 %	3,64 %	3,65 %	3,65 %	3,65 %	3,64 %	

COMPTE DE TAXES COMMERCIAL (VALEUR DE 500 000 \$)

	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	Taux moyen
Évaluation moyenne	500 000 \$	500 000 \$	500 000 \$	500 000 \$	500 000 \$	500 000 \$	500 000 \$	
Taux de base	3,6760	3,7546	3,8796	3,9268	4,0260	4,1664	4,2565	
Taxe spéciale – remboursement de la dette		0,0303	0,0471	0,1467	0,2000	0,2178	0,2911	
Montant de taxes foncières	18 380 \$	18 925 \$	19 633 \$	20 368 \$	21 130 \$	21 921 \$	22 738 \$	3,6 %
Tarification*								
Égouts	118 \$	120 \$	120 \$	120 \$	120 \$	120 \$	120 \$	
Eau – exploitation	137 \$	140 \$	140 \$	140 \$	140 \$	140 \$	140 \$	
Matières résiduelles	240 \$	240 \$	240 \$	240 \$	240 \$	240 \$	240 \$	
	495 \$	500 \$	500 \$	500 \$	500 \$	500 \$	500 \$	
Compte de taxes	18 875 \$	19 425 \$	20 133 \$	20 868 \$	21 630 \$	22 421 \$	23 238 \$	3,5 %
		2,91 %	3,65 %	3,65 %	3,65 %	3,65 %	3,64 %	

* La tarification pour les égouts et l'eau varie en fonction de la consommation pour les immeubles commerciaux et industriels, selon le règlement. Pour fins d'analyse, les taux ont été présentés de façon constante.

COMPTE DE TAXES MOYEN INDUSTRIEL (VALEUR DE 500 000 \$)

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	Taux moyen
Évaluation moyenne	500 000 \$	500 000 \$	500 000 \$	500 000 \$	500 000 \$	500 000 \$	500 000 \$	
Taux de base	3,6686	3,7471	3,8719	3,919	4,0179	4,158	4,2479	
Taxe spéciale – remboursement de la dette		0,0303	0,0470	0,1464	0,1996	0,2173	0,2905	
Montant de taxes foncières	18 343 \$	18 887 \$	19 594 \$	20 327 \$	21 087 \$	21 877 \$	22 692 \$	3,6 %
Tarifification*								
Égouts	118 \$	120 \$	120 \$	120 \$	120 \$	120 \$	120 \$	
Eau – exploitation	137 \$	140 \$	140 \$	140 \$	140 \$	140 \$	140 \$	
Matières résiduelles	240 \$	240 \$	240 \$	240 \$	240 \$	240 \$	240 \$	
	495 \$	500 \$	500 \$	500 \$	500 \$	500 \$	500 \$	
Compte de taxes	18 838 \$	19 387 \$	20 094 \$	20 827 \$	21 587 \$	22 377 \$	23 192 \$	3,5 %
		2,91 %	3,65 %	3,65 %	3,65%	3,65 %	23,64 %	

* La tarification pour les égouts et l'eau varie en fonction de la consommation pour les immeubles commerciaux et industriels, selon le règlement. Pour fins d'analyse, les taux ont été présentés de façon constante.

VARIATION DE LA CHARGE FISCALE

En fonction des hypothèses et des orientations prises par la Ville, la charge fiscale des contribuables de la Ville augmentera en moyenne de 3,65 % par année, pour les cinq prochaines années. Ces augmentations respectent la capacité de payer des contribuables et permettent un contrôle de l'endettement en limitant entre 5,25 M\$ et 8,8 M\$ les investissements dans les prochaines années.

4.6 | ANALYSE DES TAUX DE TAXATION

TAUX DE TAXATION 2018 ET 2017

TAUX DE TAXES PAR CATÉGORIES D'IMMEUBLES (PAR 100 \$ DE RFU)	TAUX 2017 \$	TAUX 2018 \$			ÉCART
		Taux de base	Taux remb. dette	Total	
Résidentiel	0,9855	1,0260	0,0083	1,0343	0,0488
Six logements et plus	0,9855	1,0670	0,0086	1,0756	0,0901
Agricole	0,9855	1,0260	0,0083	1,0343	0,0488
Terrain vague desservi	1,9710	2,0520	0,0166	2,0686	0,0976
Industriel	3,6686	3,7471	0,0303	3,7774	0,1088
Commercial	3,6760	3,7546	0,0303	3,7849	0,1089

EXPLICATION DES VARIATIONS ENTRE 2018 ET 2017

Il y a une augmentation des taux de taxes par catégories d'immeubles. Globalement, les dépenses de fonctionnement de la Ville ont augmenté, passant de 52,5 M\$ à 53,5 M\$, soit :

- ↑ Augmentation de la quote-part de 1,5 M\$;
- ↓ Diminution des dépenses de 0,5 M\$.



5 BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2018



5.1 | ANALYSE DES REVENUS

Le total des revenus budgétés en 2018 atteint 61 M\$. Les revenus sont segmentés en diverses rubriques, notamment :

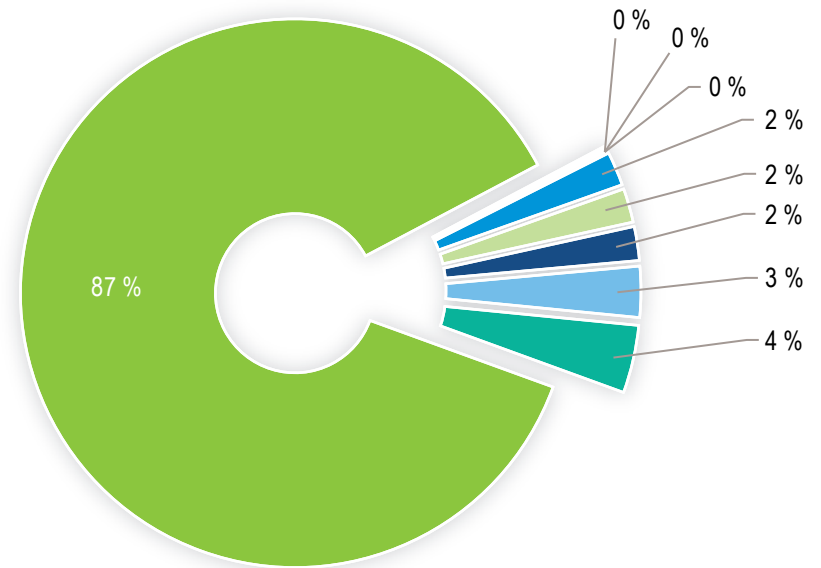
- les taxes;
- les transferts;
- les paiements tenant lieu de taxes;
- l'imposition de droits;
- les services rendus;
- les autres revenus.

Les revenus de la Ville peuvent aussi bien servir au financement des dépenses de fonctionnement que des dépenses d'investissement. Ces revenus sont comptabilisés, selon le cas, aux activités de fonctionnement ou aux activités d'investissement, et sont reportés globalement à l'état des résultats.

Dans le présent exercice budgétaire, les différentes sources de revenus seront analysées dans les pages suivantes de façon à :

- identifier la source du revenu;
- décrire sa composition;
- présenter la prévision 2018;
- analyser la variation par rapport aux années subséquentes;
- énoncer les justifications et les faits saillants.

61,34 M\$



- | | | |
|------------------------|----------------------------------|-------------------|
| ■ Quotes-parts | ■ Transferts | ■ Services rendus |
| ■ Intérêts | ■ Paiements tenant lieu de taxes | ■ Autres revenus |
| ■ Amendes et pénalités | ■ Imposition de droits | ■ Taxes |



PRÉVISION DES REVENUS 2018

En milliers de dollars	Budget		Projeté		Réel	Écart budget 2018-2017	
	2018	2017	2017	2016	2015	\$	%
	\$	\$	\$	\$	\$		
REVENUS							
Taxes	53 612	50 344	50 371	49 230	45 708	3 268	6
Paiements tenant lieu de taxes	1 213	1 350	1 350	1 275	1 331	(137)	-10
Quotes-parts	—	—	—	—	—	—	0
Transferts	1 089	1 048	1 071	1 032	246	41	4
Services rendus	1 482	1 634	1 640	1 694	1 700	(152)	-9
Imposition de droits	1 466	1 562	1 562	1 981	1 529	(96)	-6
Amendes et pénalités	107	109	109	176	144	(2)	-2
Intérêts	71	106	106	250	167	(35)	-33
Autres revenus	2 300	2 935	1 408	3 744	6 093	(635)	-22
TOTAL DES REVENUS	61 340	59 088	57 617	59 382	56 918	2 252	4

La prévision des revenus, qui est composée majoritairement des taxes foncières, de la taxe spéciale pour le remboursement de la dette et de la tarification, a été calculée en fonction de l'évaluation des immeubles et des tarifications afin d'équilibrer le budget.

FAITS SAILLANTS

- Le total des revenus atteint plus de 61 M\$, soit 4 % de plus qu'en 2017;
- Les revenus de taxes augmentent de 7 % pour afficher plus de 53,6 M\$ en 2018. Cette hausse est justifiée par la croissance annuelle de la richesse foncière et l'augmentation des dépenses;
- Les autres revenus sont caractérisés par une baisse des ventes de terrains prévue dans le cadre financier pour atteindre 2,3 M\$ en 2018.



TAXES

Cette catégorie de revenus regroupe l'ensemble des taxes, compensations ou modes de tarification que la Ville peut imposer pour toutes fins reliées aux pouvoirs qui lui sont conférés par les lois municipales.



<i>En milliers de dollars</i>	Budget		Projeté 2017	Réal		Écart budget 2018-2017	
	2018	2017		2016	2015	\$	%
	\$	\$	\$	\$	\$		
TAXES							
Taxes générales	48 300	45 030	45 079	43 715	40 651	3 270	7
Taxes, compensation et tarification	5 312	5 314	5 292	5 515	5 057	(2)	0
TOTAL DES TAXES	53 612	50 344	50 371	49 230	45 708	3 268	7

53,6 M\$

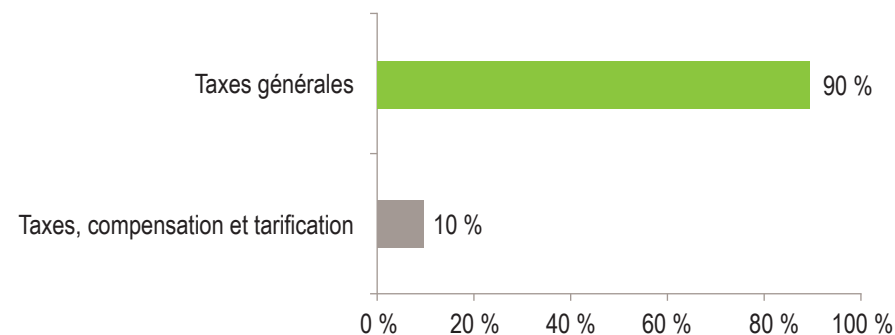
Les taxes générales constituent 90 % des recettes de taxes pour 2018. Elles sont calculées en fonction de l'évaluation des propriétés et des taux de taxation pour chacune des catégories d'immeubles.

La hausse de 7,26 % du poste de taxes est justifiée par deux tendances haussières. La première est la croissance annuelle de la valeur foncière résidentielle, commerciale et industrielle prévue en 2018 :

- Résidentiel : 35,0 M\$;
- Commercial : 2,5 M\$;
- Industriel : 5,0 M\$.

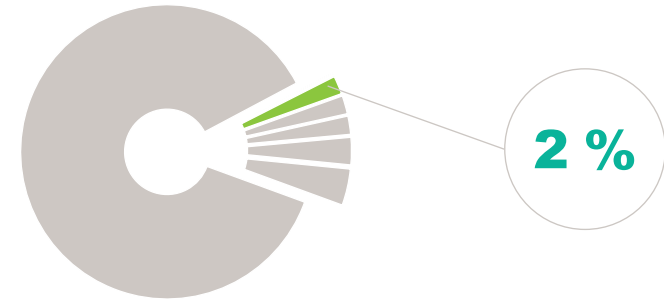
La seconde est la croissance annuelle des taux de base (par 100 \$ de RF) par rapport aux taux de 2017, afin de compenser l'augmentation des dépenses et l'introduction de la taxe spéciale pour le remboursement de la dette :

- Résidentiel : 1,0343 (+4,52 %);
- Commercial : 3,7849 (+2,91 %);
- Industriel : 3,7774 (+2,91 %).



TRANSFERTS

Cette rubrique comprend l'ensemble des revenus de transfert provenant des gouvernements (ministères ou organismes), des municipalités, des MRC et des communautés métropolitaines, excluant les entreprises gouvernementales et municipales.

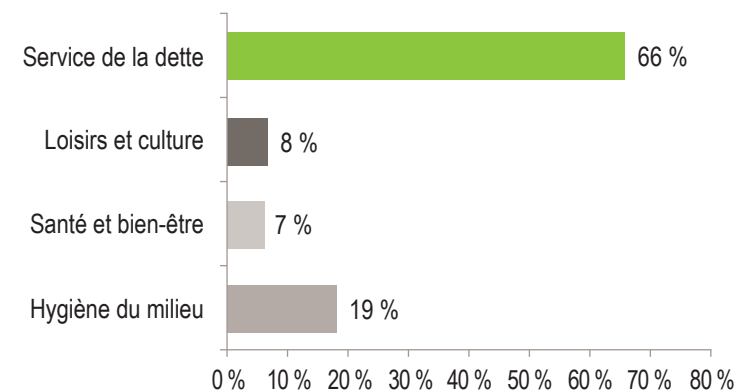


En milliers de dollars	Budget		Projeté	Réal		Écart budget 2018-2017	
	2018	2017	2017	2016	2015	\$	%
	\$	\$	\$	\$	\$		
TRANSFERTS							
Fonctionnement							
Administration générale	—	—	—	—	—	—	0
Sécurité publique	—	—	—	—	—	—	0
Transport	—	—	34	203	22	—	0
Hygiène du milieu	210	200	210	197	50	10	5
Santé et bien-être	70	60	50	82	71	10	17
Aménagement, urbanisme et développement	—	—	13	—	—	—	0
Loisirs et culture	89	73	74	550	103	16	22
Service de la dette	720	715	690	—	—	5	1
TOTAL DES TRANSFERTS – FONCTIONNEMENT	1 089	1 048	1 071	1 032	246	41	4

1,1 M\$

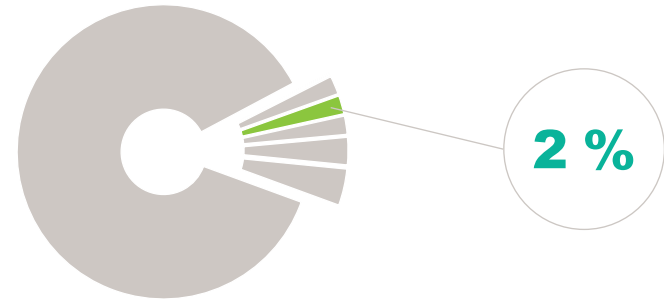
Les transferts de fonctionnement sont en hausse de 4 % par rapport à 2017, pour atteindre 1,089 M\$. Ceci s'explique principalement par une légère augmentation de toutes les fonctions.

66 % des transferts relatifs à des ententes de partage de frais et autres transferts de fonctionnement sont immuables au service de la dette; les charges associées à ce poste resteront stables entre 2017 et 2018 (1 %).



PAIEMENTS TENANT LIEU DE TAXES

Les compensations ou paiements tenant lieu de taxes regroupent l'ensemble des revenus qui tiennent lieu de taxes sur la valeur foncière, de taxes d'affaires, d'autres taxes, de compensation et de tarification pour les immeubles non imposables. Il en va de même avec certains immeubles non portés au rôle d'évaluation et des compensations pour les terres publiques.



<i>En milliers de dollars</i>	Budget		Projeté		Réel	Écart budget 2018-2017	
	2018	2017	2017	2016	2015	\$	%
	\$	\$	\$	\$	\$		
PAIEMENTS TENANT LIEU DE TAXES							
Gouvernement du Québec et ses entreprises	1 213	1 350	1 280	1 275	1 250	(137)	-10
Gouvernement du Canada et ses entreprises	-	-	-	-	-	-	0
Organismes municipaux et autres	-	-	-	-	81	-	0
TOTAL DES PAIEMENTS TENANT LIEU DE TAXES	1 213	1 350	1 280	1 275	1 331	(137)	-10

1,2 M\$

Les revenus 2018 provenant des paiements tenant lieu de taxes affichent 1,21 M\$, soit une baisse de 10 % par rapport au budget 2017. Ce poste se ventile selon les postes suivants :

- Immeubles et établissements d'entreprises du gouvernement, incluant les taxes sur la valeur foncière et sur d'autres bases (compensation, tarification);
- Immeubles des réseaux :
 - Santé et services sociaux;
 - Cégeps et universités;
 - Écoles primaires et secondaires;
- Autres immeubles.

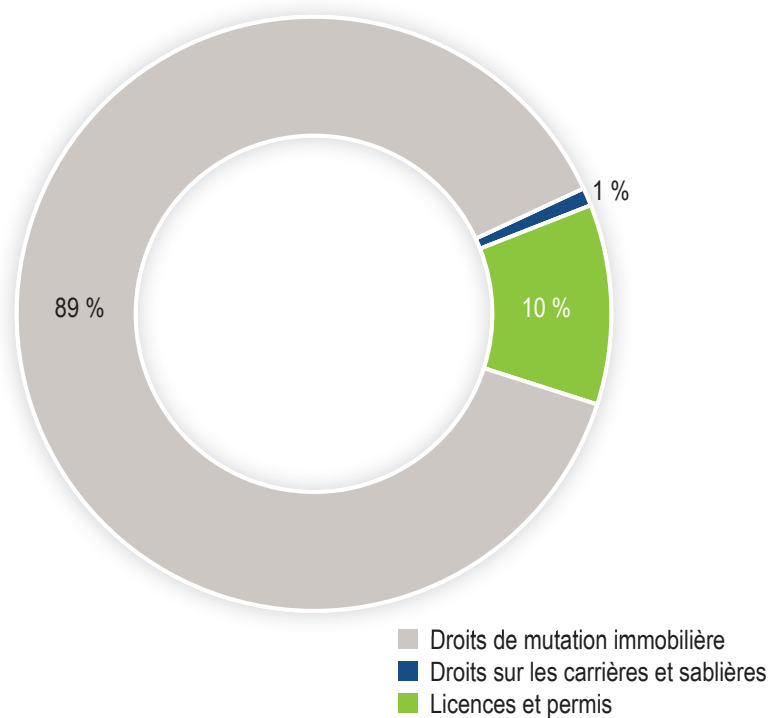
La diminution de 137 000 \$ est attribuable à un réajustement du taux global de taxation utilisé suite à la réception des paiements par le gouvernement.

IMPOSITION DE DROITS

Cette rubrique affiche les revenus projetés en provenance de l'émission de permis ou de licences aux fins de réglementation et de contrôle et les droits de mutation immobilière pour tout nouvel acquéreur d'un immeuble situé sur le territoire de la Ville.



En milliers de dollars	Budget		Projeté	Réel	Écart budget 2018-2017	
	2018	2017	2017	2015	\$	%
	\$	\$	\$	\$		
IMPOSITION DE DROITS						
Licences et permis	156	152	152	94	4	3
Droits de mutation immobilière	1 300	1 410	1 410	1 435	(110)	-8
Droits sur les carrières et sablières	-	-	-	-	-	0
TOTAL IMPOSITION DE DROITS	1 466	1 562	1 562	1 529	(96)	-6



1,46 M\$

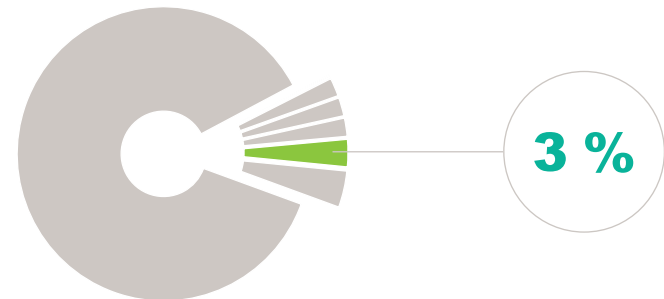
Selon le budget 2018, l'imposition de droits atteindra 1,466 M\$, soit 6 % de moins qu'en 2017.

Les licences et permis sont en progression de 3 % par rapport à 2017. Les droits de mutation immobilière, qui composent 89 % du poste budgétaire, présentent une baisse de 0,110 M\$, pour atteindre 1,3 M\$.

La finalisation de différents projets, dont plusieurs complexes d'habitation, explique cette variation.

SERVICES RENDUS

Cette catégorie se divise en deux sections, soit les services rendus aux organismes municipaux et les autres services rendus. Celle-ci comprend l'ensemble des revenus pour les services rendus aux gouvernements et leurs entreprises, aux particuliers et aux entreprises privées.



En milliers de dollars	Budget		Projeté	Réel		Écart budget 2018-2017	
	2018	2017	2017	2016	2015	\$	%
	\$	\$	\$	\$	\$		
SERVICES RENDUS							
Administration générale	35	36	36	2	16	(1)	-3
Sécurité publique	—	—	—	—	4	—	0
Transport	49	175	120	128	238	(126)	-72
Hygiène du milieu	105	102	130	110	287	3	3
Santé et bien-être	—	—	—	—	—	—	0
Aménagement, urbanisme et développement	138	147	180	118	236	(9)	-6
Loisirs et culture	1 155	1 174	1 174	1 336	919	(19)	-2
Réseau d'électricité	—	—	—	—	—	—	0
TOTAL DES SERVICES RENDUS	1 482	1 634	1 640	1 694	1 700	(152)	-9

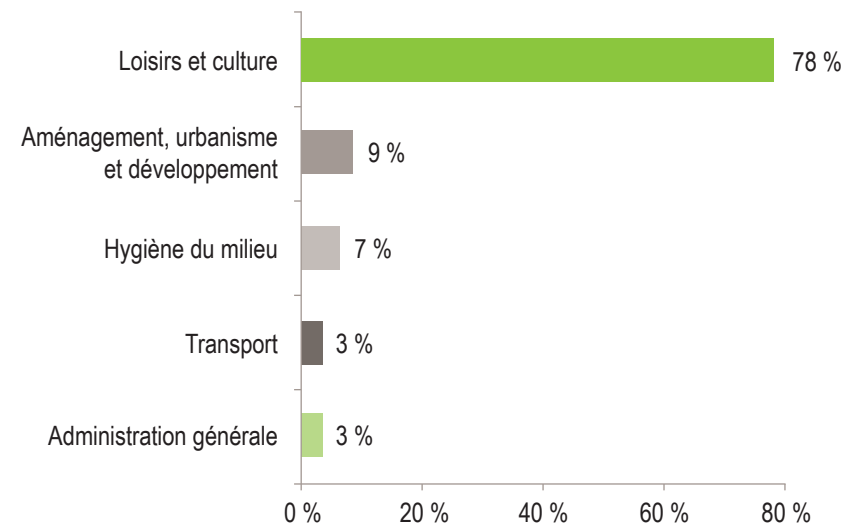
1,5 M\$

Les services rendus totalisent 1,48 M\$. Cela représente une baisse de près de 0,152 M\$ par rapport à 2017.

Cette baisse de 9 % du poste budgétaire est attribuable à la catégorie « Transport », qui a chuté de 72 %. Cette baisse est attribuable principalement à la fin du contrat de déneigement avec le MTQ.

La section « Loisirs et culture » occupe 78 % des services rendus de 2018 et a diminué de 2 %. Celle-ci comprend l'ensemble des revenus bruts provenant de l'organisation des activités récréatives et culturelles sur le territoire de la Ville.

La révision de l'entente de gestion du nouveau complexe sportif explique cette diminution.

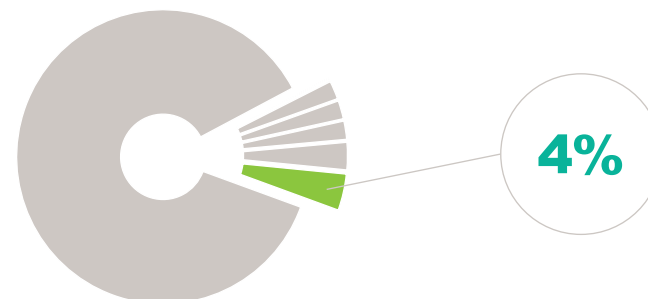


AMENDES ET PÉNALITÉS, INTÉRÊTS, AUTRES REVENUS

Amendes et pénalités | revenus liés aux activités de la cour municipale pour des infractions aux dispositions de la loi.

Intérêts | revenus qui comprennent les revenus de placements et les arrérages de taxes.

Autres revenus | l'ensemble des autres revenus relatifs aux activités de l'organisme municipal, principalement les produits de cession de propriétés destinées à la vente.



En milliers de dollars	Budget		Projeté 2017	Réel		Écart budget 2018-2017	
	2018	2017		2016	2015	\$	%
	\$	\$	\$	\$	\$		
Amendes et pénalités	107	109	109	176	144	(2)	-2
Intérêts	71	106	106	250	167	(35)	-33
Autres revenus	2 300	2 935	1 408	3 744	6 093	(635)	-22
TOTAL DES AMENDES ET PÉNALITÉS, INTÉRÊTS, AUTRES REVENUS	2 478	3 150	1 623	4 170	6 404	(672)	-21

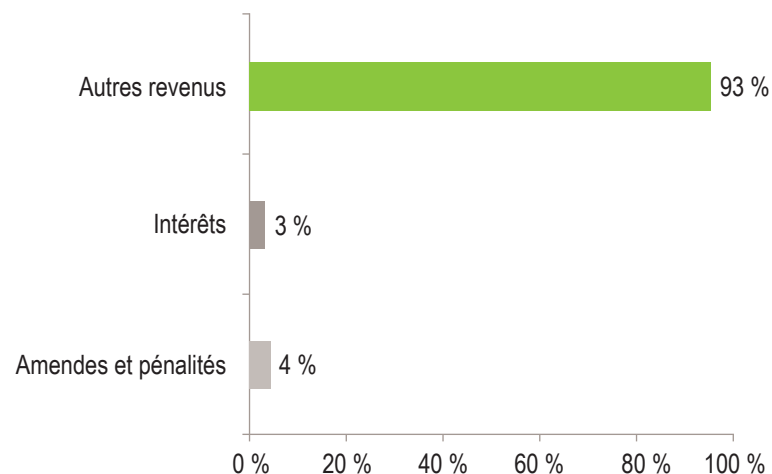
3,15 M\$

Le regroupement de ces trois comptes de revenus affiche une baisse de 21 % par rapport à l'année de référence (2017). Alors que les amendes et pénalités et les intérêts sont en baisse respectivement de 2 % et 33 %, la rubrique des autres revenus présente une diminution de 0,635 M\$ (-22 %).

La catégorie des autres revenus est composée de :

- gain (perte) sur cession d'immobilisations;
- produit de cession de propriétés destinées à la vente;
- contributions des organismes municipaux.

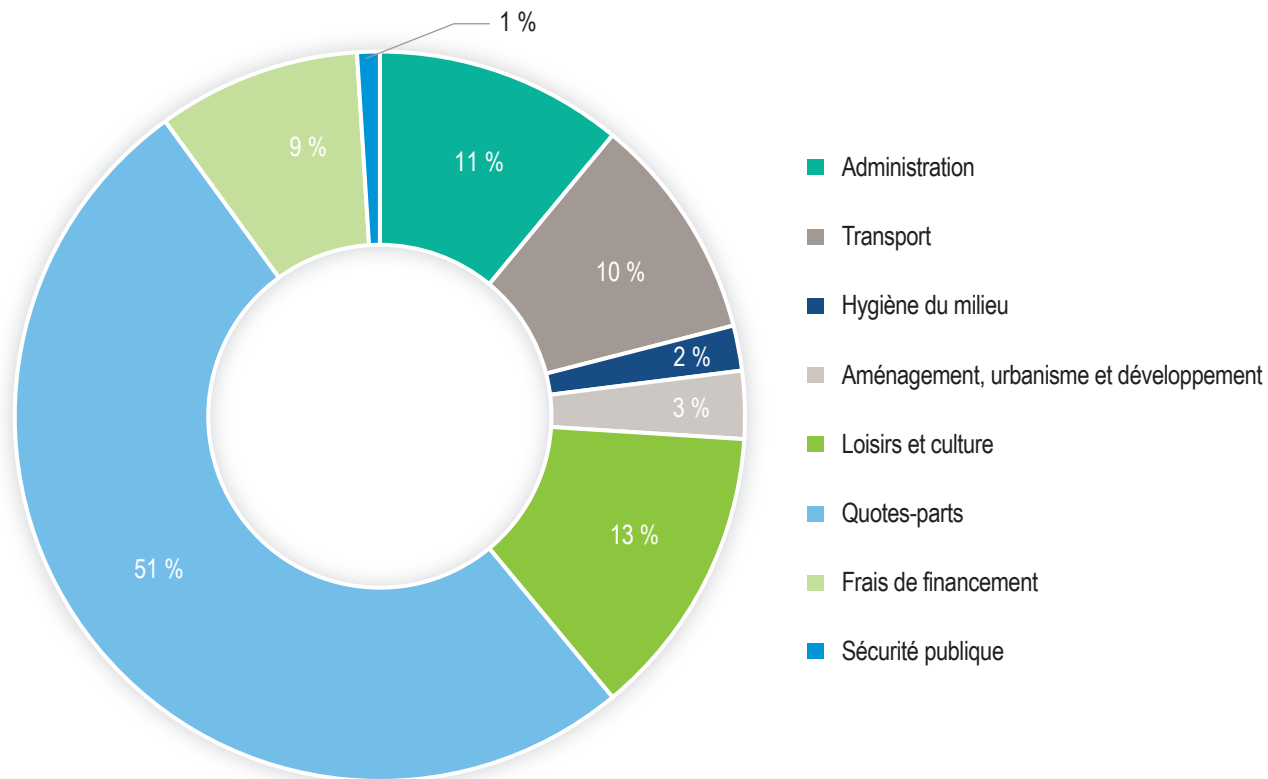
La prévision budgétaire 2018 des autres revenus est donc justifiée par la baisse des prévisions de ventes de terrains par rapport à 2017. Cette baisse s'inscrit dans la stratégie de redressement des finances de la municipalité afin de ne pas utiliser les ventes de terrains pour contrôler l'augmentation des taxes, mais plutôt pour contrôler la dette de la Ville.





5.2 | ANALYSE DES DÉPENSES

DÉPENSES PAR FONCTION



Les dépenses d'une municipalité sont influencées par le niveau de service offert aux citoyens. Les différents services composent les fonctions qui seront analysées de manière plus approfondie dans les pages suivantes. Les dépenses totales prévues pour l'année 2018 sont de 53,5 M\$, représentant une hausse de 2 %. L'aménagement, l'urbanisme et le développement ainsi que le transport sont les fonctions ayant des hausses dans les prévisions budgétaires. Ces fonctions représentent respectivement 3 % et 10 % des dépenses totales.

Pour 2018, une révision en profondeur des clés de répartition des dépenses par fonction a été effectuée.

Ce changement dans la comptabilisation des dépenses a créé ce que nous définissons plus loin comme un écart de répartition. À partir de 2018, les clés seront révisées annuellement afin de refléter adéquatement une juste répartition des dépenses.

Il est à noter que le budget 2017 présenté dans les pages suivantes fait état d'une présentation selon la même clé de répartition que le Budget 2018 afin d'établir un juste comparable.

PRÉVISION DES DÉPENSES 2018

<i>En milliers de dollars</i>	Budget		Projeté		Réel	Écart budget 2018-2017	
	2018	2017	2017	2016	2015	\$	%
	\$	\$	\$	\$	\$		
DÉPENSES PAR FONCTION							
Administration générale	6 085	6 663	6 235	4 656	4 445	(578)	-9
Sécurité publique	233	241	241	223	227	(8)	-3
Transport	5 112	4 228	3 862	6 444	5 989	884	21
Hygiène du milieu	1 330	2 145	1 371	3 057	3 315	(815)	-38
Santé et bien-être	25	28	61	340	322	(3)	-11
Aménagement, urbanisme et développement	1 805	1 583	1 270	1 117	960	222	14
Loisirs et culture	6 862	7 130	7 010	8 292	10 685	(268)	-4
Quotes-parts	27 202	25 653	25 350	24 992	24 206	1 549	7
Frais de financement	4 899	4 841	3 704	4 227	3 721	58	1
TOTAL DES DÉPENSES	53 553	52 512	49 104	53 348	53 870	1 041	2

FAITS SAILLANTS

- Augmentation des dépenses de 2 % par rapport à l'année 2017, principalement due à l'augmentation des quotes-parts.
- Au global, les dépenses excluant les quotes-parts ont diminué de 0,5 M\$; les écarts entre les différentes fonctions s'expliquent par le changement de clés de répartition.



ADMINISTRATION GÉNÉRALE

L'administration générale est composée des services permettant d'assurer une bonne gestion de l'ensemble des activités de la municipalité. Les dépenses incluses sont celles des salaires des élus, de la trésorerie, de la direction générale, du greffe, de la gestion du personnel, des communications et des technologies de l'information.

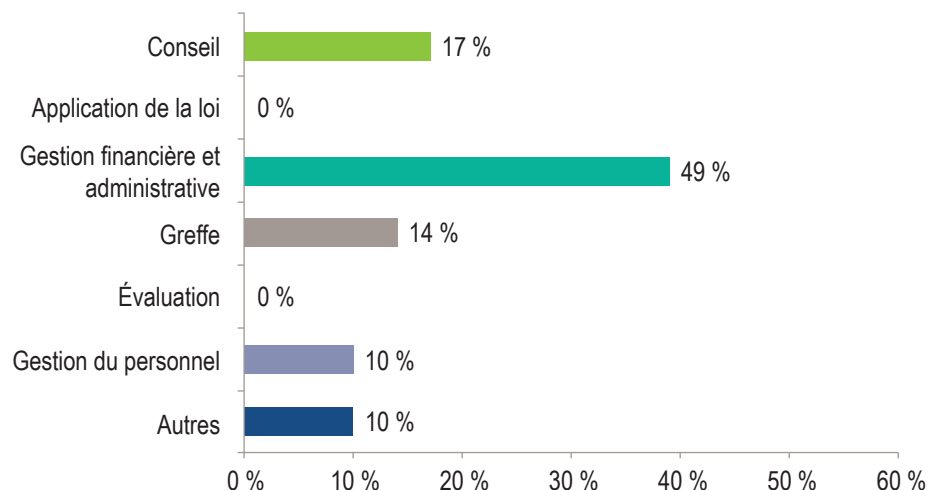
ANALYSE DES VARIATIONS

Les dépenses d'administration générale ont diminué de 0,578 M\$ (9 %) par rapport à l'année 2017, et ce, principalement dû à d'importantes diminutions des charges associées au conseil (21 %) ainsi qu'à la gestion financière et administrative de la Ville (10 %). Par rapport à l'année dernière, les variations suivantes ont été observées :

- Finalisation du processus financier;
- Fin du mandat sur la validation des taxes de secteur;
- Hausse des budgets des licences annuelles des logiciels informatiques et contrats de maintenance informatique;
- Hausse du budget de formation en lien avec la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences;
- Mandat de stratégie de marque;
- Nouvelle carte routière;
- Ajustement du budget des frais juridiques;
- Diminution du budget pour les élections et les référendums.

11 % DES DÉPENSES TOTALES

RÉPARTITION DES DÉPENSES



En milliers de dollars	Budget		Projeté 2017	2016	Réel 2015	Écart budget 2018-2017	
	2018	2017				\$	%
	\$	\$	\$	\$	\$		
ADMINISTRATION GÉNÉRALE							
Conseil	1 044	1 324	1 157	496	337	(280)	-21
Application de la loi	3	26	26	124	435	(23)	-88
Greffe	844	792	905	894	692	52	7
Gestion financière et administrative	2 990	3 327	3 070	2 466	1 914	(337)	-10
Évaluation	–	–	–	121	110	–	0
Gestion du personnel	630	678	667	555	456	(48)	-7
Autres	574	516	410	–	501	58	11
TOTAL DES DÉPENSES – ADMINISTRATION GÉNÉRALE	6 085	6 663	6 235	4 656	4 445	(578)	-9

SÉCURITÉ PUBLIQUE

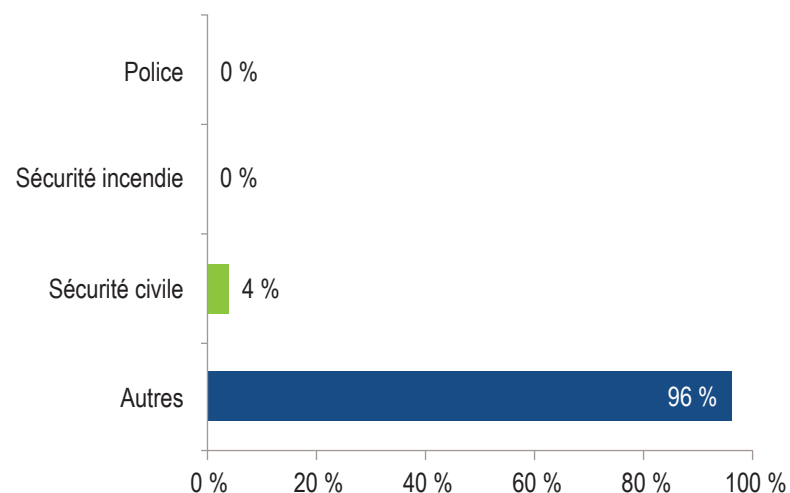
La sécurité publique regroupe les dépenses liées à la protection des citoyens telles que les brigadiers pour les établissements scolaires et autres services. La police et la sécurité incendie sont assurées par la Ville de Québec puisque Saint-Augustin-de-Desmaures fait partie de l'agglomération de Québec. Cette section sera incluse dans la quote-part.

ANALYSE DES VARIATIONS

Les charges de sécurité publique prévues pour 2018 sont semblables à 2017 avec un écart de 0,008 M\$ (3 %).

1 % DES DÉPENSES TOTALES

RÉPARTITION DES DÉPENSES



<i>En milliers de dollars</i>	Budget		Projeté 2017	2016	Réel	Écart budget 2018-2017	
	2018	2017			2015	\$	%
	\$	\$	\$	\$	\$		
SÉCURITÉ PUBLIQUE							
Police	—	—	—	1	2	—	0
Sécurité incendie	—	—	—	1	1	—	0
Sécurité civile	5	2	2	6	25	3	150
Autres	228	239	239	215	199	(11)	-5
TOTAL DES DÉPENSES – SÉCURITÉ PUBLIQUE	233	241	241	223	227	(8)	-3

TRANSPORT

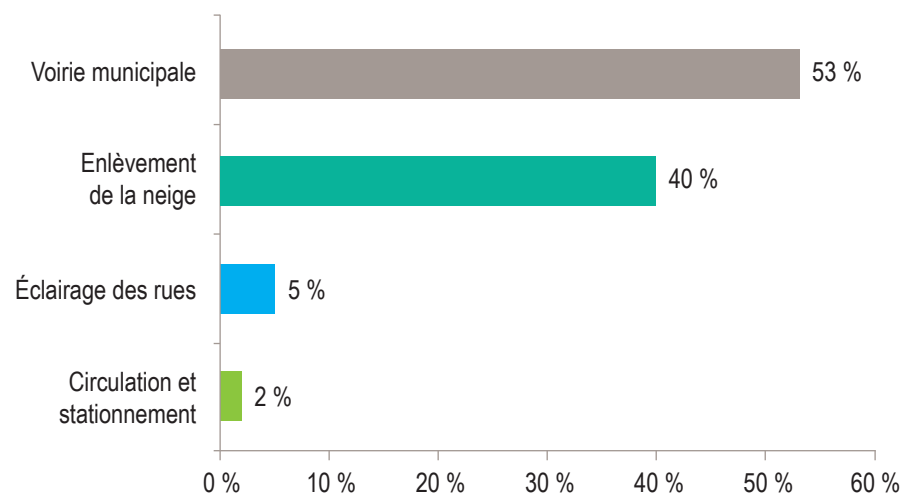
La fonction transport inclut les dépenses liées au maintien du réseau routier. Le réseau routier est composé des rues pour les automobiles, des trottoirs pour les piétons et des stationnements publics. Le transport en commun est assuré par la Ville de Québec puisque la Ville fait partie de l'agglomération de Québec.

ANALYSE DES VARIATIONS

Globalement, on constate une augmentation d'environ 0,884 M\$ (21 %) principalement due à une augmentation des charges associées à la voirie municipale de 0,585 M\$ (28 %) et au déneigement de 0,325 M\$ (19 %). Les variations entre les différents postes s'expliquent principalement par le changement de clés de répartition.

10 % DES DÉPENSES TOTALES

RÉPARTITION DES DÉPENSES



En milliers de dollars	Budget		Projeté 2017	2016	Réel 2015	Écart budget 2018-2017	
	2018	2017				\$	%
	\$	\$	\$	\$	\$		
TRANSPORT							
Réseau routier							
Voirie municipale	2 708	2 123	1 880	4 179	4 205	585	28
Enlèvement de la neige	2 040	1 715	1 592	1 934	1 407	325	19
Éclairage des rues	253	277	277	228	252	(24)	-9
Circulation et stationnement	111	113	113	103	125	(2)	-2
Autres	–	–	–	–	–	–	0
TOTAL DES DÉPENSES – TRANSPORT	5 112	4 228	3 862	6 444	5 989	884	21

HYGIÈNE DU MILIEU

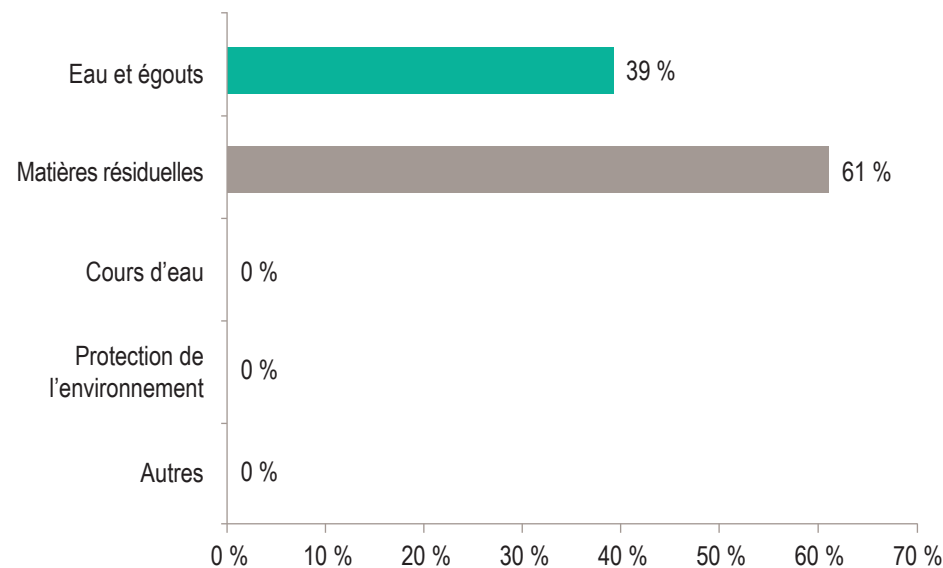
Le système d'eau potable et des eaux usées fait partie de cette fonction. Ce volet de l'hygiène du milieu comporte les dépenses du réseau d'aqueduc et du réseau d'égouts. L'autre volet aussi important est la collecte des matières résiduelles. Dans les matières résiduelles, il y a les déchets domestiques, les matières recyclables, les matériaux secs et les matières organiques.

ANALYSE DES VARIATIONS

Globalement, on constate une diminution de 0,815 M\$ (38 %) pour 2018. Ceci est principalement dû à une importante diminution des charges associées à la gestion des eaux usées et des égouts (-0,799 M\$ / -61 %).

2 % DES DÉPENSES TOTALES

RÉPARTITION DES DÉPENSES



En milliers de dollars	Budget		Projeté		Réel		Écart budget 2018-2017	
	2018	2017	2017	2016	2015	\$	%	
	\$	\$	\$	\$	\$			
HYGIÈNE DU MILIEU								
Eau et égouts	521	1 320	546	2 273	2 500	(799)	-61	
Matières résiduelles	806	821	821	683	685	(15)	-2	
Cours d'eau	-	-	-	27	40	-	0	
Protection de l'environnement	3	4	4	74	90	(1)	-25	
Autres	-	-	-	-	-	-	0	
TOTAL DES DÉPENSES – HYGIÈNE DU MILIEU	1 330	2 145	1 371	3 057	3 315	(815)	-38	

SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

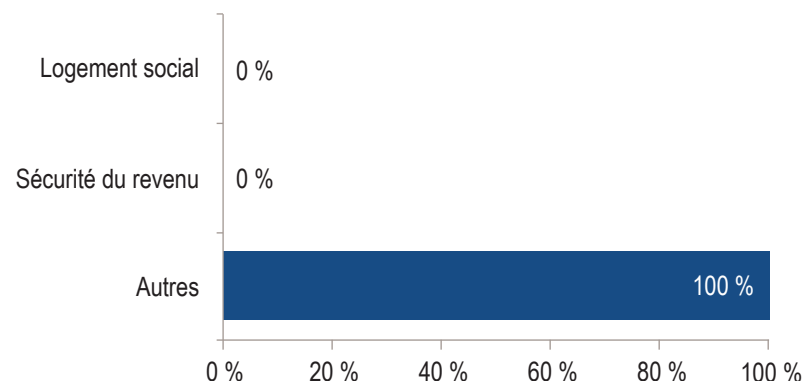
Le logement social est un logement pour les gens de la région ayant un revenu faible ou modeste. Il est à but non lucratif et permet d'offrir une habitation à ceux ne pouvant payer des loyers réguliers. La municipalité et le gouvernement subventionnent ces établissements. Les dépenses autres sont relatives à la Maison des jeunes et des aînés et à l'application de la politique de la famille.

ANALYSE DES VARIATIONS

Les dépenses reliées à la fonction santé et bien-être sont sensiblement les mêmes qu'en 2017 (0,003 M\$ / -11 %).

0,05 % DES DÉPENSES TOTALES

RÉPARTITION DES DÉPENSES



<i>En milliers de dollars</i>	Budget		Projeté		Réel	Écart budget 2018-2017	
	2018	2017	2017	2016	2015	\$	%
	\$	\$	\$	\$	\$		
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE							
Logement social	-	-	-	84	48	-	0
Sécurité du revenu	-	-	-	-	-	-	0
Autres	25	28	61	256	274	(3)	-11
TOTAL DES DÉPENSES – SANTÉ ET BIEN-ÊTRE	25	28	61	340	322	(3)	-11

AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

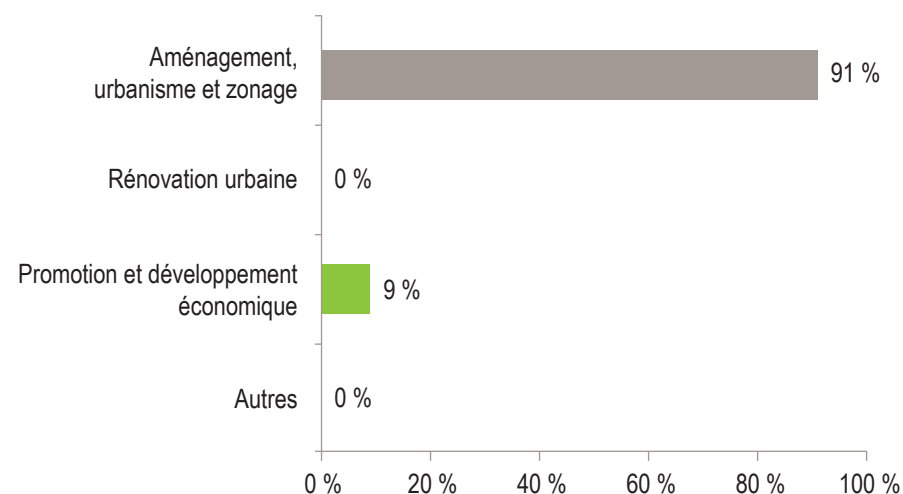
Cette fonction consiste à déterminer l'utilisation du territoire de la municipalité pour les secteurs résidentiels, commerciaux et industriels. Des plans d'urbanisme sont révisés et préparés pour prévoir l'aménagement et les constructions futurs. Les efforts de développement économique se retrouvent dans cette fonction. Il s'agit des démarches pour encourager les entreprises et les entrepreneurs à choisir Saint-Augustin-de-Desmaures pour leurs projets.

ANALYSE DES VARIATIONS

La hausse d'environ 0,222 M\$ (14 %) s'explique par l'augmentation des charges associées à l'aménagement, à l'urbanisme et au zonage (0,269 M\$), malgré une diminution des budgets de services d'arpentage et de publicité.

3 % DES DÉPENSES TOTALES

RÉPARTITION DES DÉPENSES



En milliers de dollars	Budget		Projeté		Réel	Écart budget 2018-2017	
	2018	2017	2017	2016	2015	\$	%
	\$	\$	\$	\$	\$		
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT							
Aménagement, urbanisme et zonage	1 637	1 368	1 055	692	644	269	20
Rénovation urbaine	–	–	–	–	–	–	0
Promotion et développement économique	168	215	215	425	316	(47)	-22
Autres	–	–	–	–	–	–	0
TOTAL DES DÉPENSES – AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT	1 805	1 583	1 270	1 117	960	222	14

LOISIRS ET CULTURE

Cette fonction se divise en deux principaux volets, soit les activités récréatives et les activités culturelles. Les loisirs et la culture sont une fonction importante pour une municipalité puisqu'elle permet d'attirer des résidents à venir s'établir dans la Ville. Dans les activités récréatives, il y a les activités offertes dans les centres communautaires, les dépenses pour les patinoires et les piscines, et les parcs. La bibliothèque et les musées sont des activités culturelles.

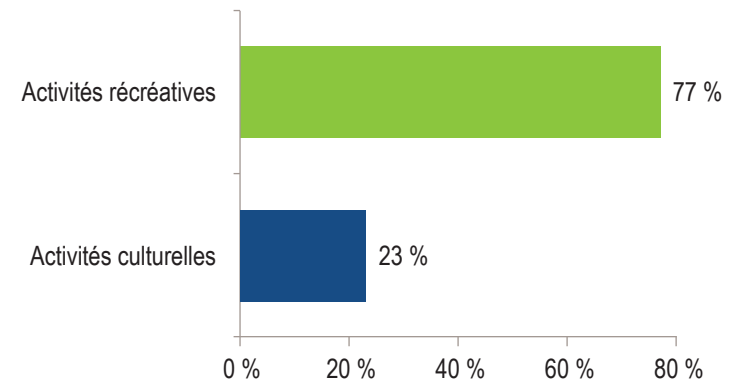
ANALYSE DES VARIATIONS

Les charges associées à cette fonction sont restées stables dans l'ensemble (diminution de 4 %). Cependant, les activités récréatives ont augmenté de 0,176 M\$ (3 %), tandis que les activités culturelles ont diminué de 0,444 M\$ (22 %), principalement pour les raisons suivantes :

- Fin du contrat pour la gestion de la salle Desjardins;
- Coûts d'opération de la piscine du complexe sportif ajustés en fonction des données réelles de l'année précédente.

13 % DES DÉPENSES TOTALES

RÉPARTITION DES DÉPENSES



En milliers de dollars	Budget		Projeté 2017	2016	Réel 2015	Écart budget 2018-2017	
	2018	2017				\$	%
	\$	\$	\$	\$	\$		
LOISIRS ET CULTURE							
Activités récréatives	5 283	5 107	5 001	6 988	9 190	176	3
Activités culturelles	1 579	2 023	2 009	1 304	1 495	(444)	-22
TOTAL DES DÉPENSES – LOISIRS ET CULTURE	6 862	7 130	7 010	8 292	10 685	(268)	-4

QUOTES-PARTS

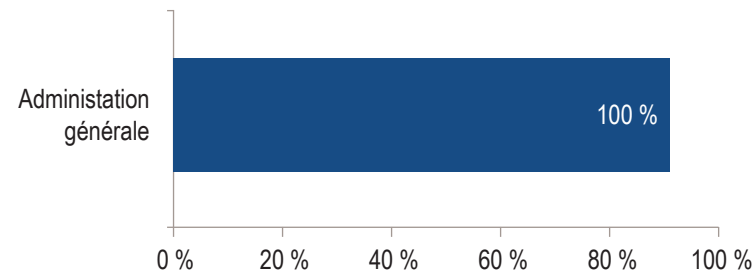
Les quotes-parts sont des charges attribuées aux municipalités liées pour l'utilisation des services relevant des compétences d'agglomération. La Ville de Québec assure les services tels que l'évaluation municipale, l'alimentation en eau et l'assainissement des eaux, l'élimination des matières résiduelles, les services de police et de sécurité incendie 911, la sécurité civile, la cour municipale et le schéma d'aménagement du territoire.

ANALYSE DES VARIATIONS

L'augmentation d'environ 1,549 M\$ est expliquée par :

- L'augmentation de la quote-part Agglomération;
- L'augmentation de la quote-part CMQ.

51 % DES DÉPENSES TOTALES



<i>En milliers de dollars</i>	Budget		Projeté	Réel	Écart budget 2018-2017	
	2018	2017	2017	2015	\$	%
	\$	\$	\$	\$		
QUOTES-PARTS						
Administration générale	27 202	25 653	25 350	24 206	1 549	6
TOTAL DES DÉPENSES – QUOTES-PARTS	27 202	25 653	25 350	24 206	1 549	6

FRAIS DE FINANCEMENT

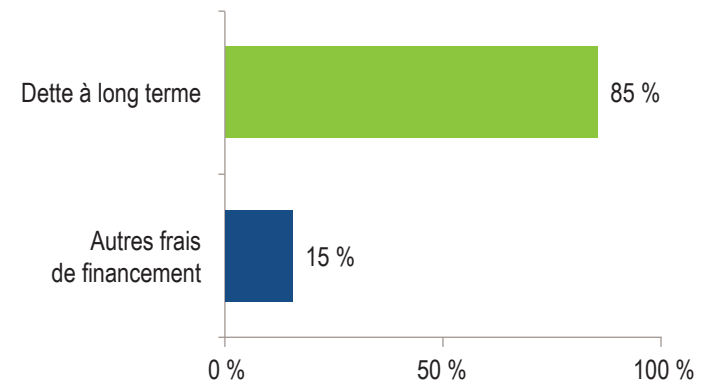
Presque la totalité des investissements de la municipalité est financée. Dans les dernières années, la Ville a beaucoup investi, ce qui explique que les frais de financement représentent une proportion de 9 % des dépenses totales. Les frais de financement incluent des dettes qui ont été octroyées il y a plus de dix ans ainsi que les nouvelles dettes de l'année précédente.

ANALYSE DES VARIATIONS

Les frais de financement prévus pour 2018 sont semblables à 2017 avec un écart de 0,059 M\$ (1 %).

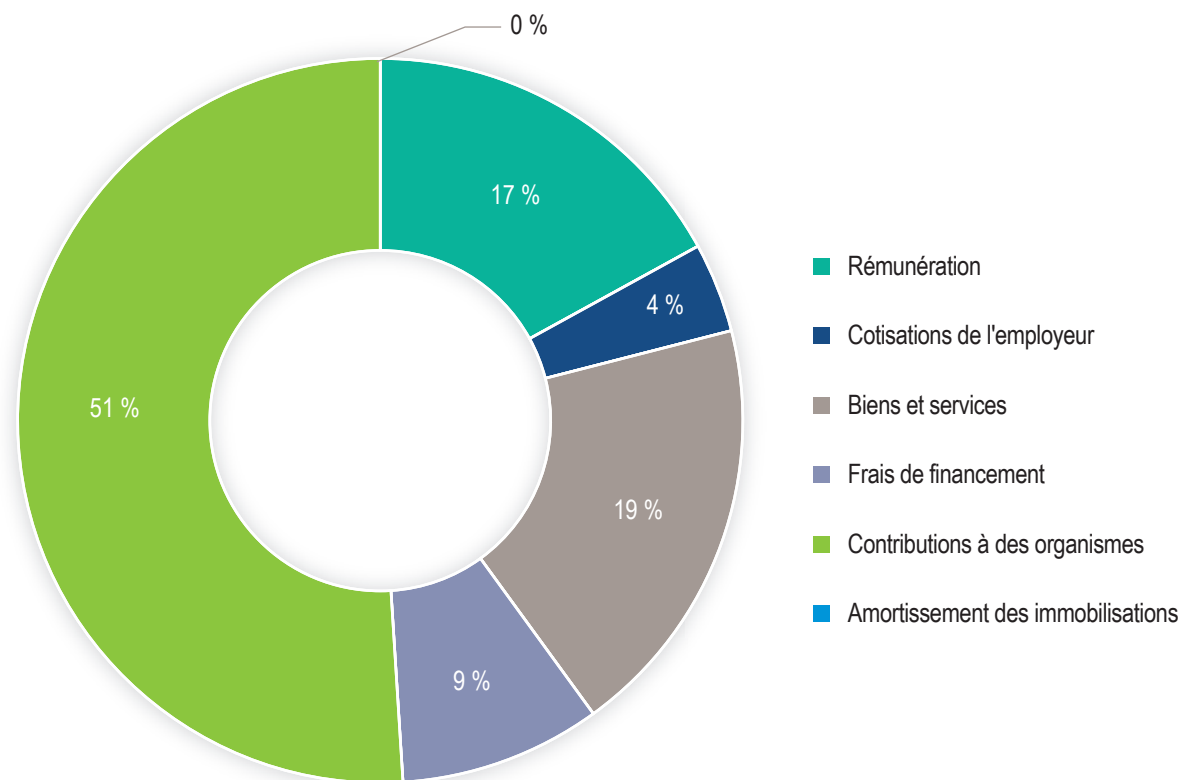
9 % DES DÉPENSES TOTALES

RÉPARTITION DES DÉPENSES



<i>En milliers de dollars</i>	Budget		Projeté		Réel		Écart budget 2018-2017	
	2018	2017	2017	2016	2015	\$	%	
	\$	\$	\$	\$	\$			
FRAIS DE FINANCEMENT								
Dettes à long terme	4 175	4 462	3 495	4 034	2 624	(287)	-6	
Autres frais de financement	725	379	209	193	1 097	346	91	
TOTAL DES DÉPENSES – FRAIS DE FINANCEMENT	4 900	4 841	3 704	4 227	3 721	59	1	

DÉPENSES PAR OBJET



La présentation des dépenses par objet regroupe les éléments de même nature de la dépense attribuée à chacune des activités. Le montant total des dépenses est le même pour les différents types de présentations. L'analyse par objet permet de voir une image plus globale des variations selon la nature de la dépense. En 2018, les augmentations de charges sont attribuées à la rémunération et à la contribution aux organismes.

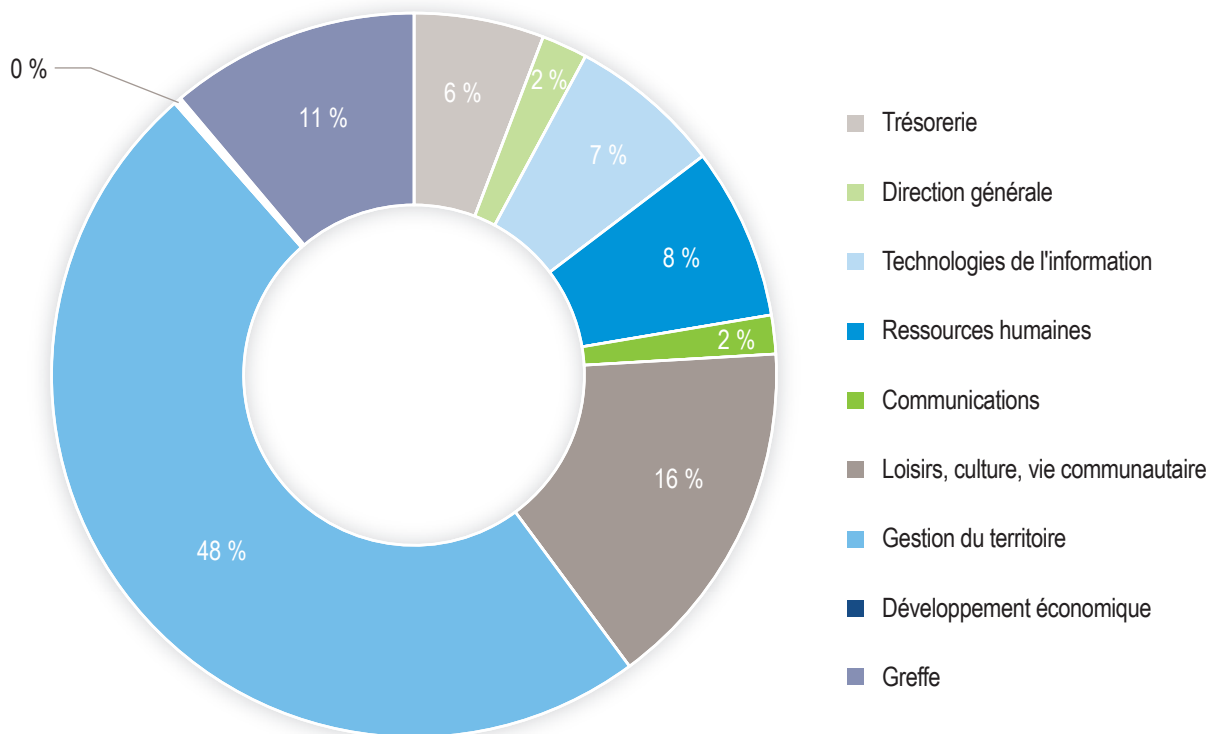
Le tableau a été redressé pour tenir compte des clés de répartition.

FAITS SAILLANTS

- Les contributions à des organismes représentent 51 % des dépenses totales. Cette augmentation s'explique principalement par la hausse de la quote-part d'agglomération pour 2018.
- La dépense en biens et services est la deuxième plus importante des dépenses (19 %). La diminution prévue des dépenses est surtout liée à des services de vérification administrative et à d'autres contrats.
- La rémunération représente une proportion des dépenses de 17 %.

En milliers de dollars	Budget		Projeté 2017	Réel		Écart budget 2018-2017	
	2018	2017		2016	2015	\$	%
	\$	\$		\$	\$		
DÉPENSES PAR OBJET							
Rémunération	9 059	8 885	8 522	7 034	7 340	174	2
Cotisations de l'employeur	2 265	2 221	2 065	1 516	1 394	44	2
Biens et services	9 927	10 859	9 409	7 736	6 789	(932)	-9
Frais de financement	4 698	4 841	3 743	4 227	3 720	(143)	-3
Contributions à des organismes	27 324	25 665	25 350	25 144	24 382	1 659	6
Amortissement des immobilisations	—	—	—	7 528	6 671	0	0
Autres objets	80	41	15	163	574	39	95
TOTAL DES DÉPENSES PAR OBJET	53 353	52 512	49 104	53 348	50 870	841	2

DÉPENSES PAR DIRECTION



Afin de donner un portrait des différentes directions de la Ville, une analyse détaillant la mission, les services clés, l'effectif, les dépenses, l'analyse des variations et des principales actions à mettre en œuvre est présentée à l'annexe 1. Cette présentation a pour objectif de mieux comprendre l'administration de la Ville.

À noter que la somme des dépenses par direction n'est pas égale à la somme des dépenses de la Ville, car certaines dépenses ne sont pas associées à une direction (par exemple, le service de la dette, la rémunération et charges sociales et la quote-part).

En milliers de dollars	Budget		Réel		Écart budget 2018-2017	
	2018	2017	2016	2015	\$	%
	\$	\$	\$	\$		
DÉPENSES PAR DIRECTION						
Trésorerie	573	776	313	983	(203)	-26
Direction générale	202	193	1 012	334	9	5
Technologies de l'information	673	518	380	345	155	30
Ressources humaines	758	695	254	158	63	9
Communications	171	220	197	248	(49)	-22
Loisirs, culture, vie communautaire	1 560	1 623	1 427	1 313	(63)	-4
Gestion du territoire	4 804	5 034	4 821	3 504	(230)	-5
Développement économique	34	82	85	34	(48)	-59
Greffé	1 100	1 480	917	625	(380)	-26
TOTAL DES DÉPENSES PAR DIRECTION	9 875	10 621	9 406	7 544	(746)	-7

6 BUDGET D'INVESTISSEMENT ET FINANCEMENT



INVESTISSEMENTS ET DETTE

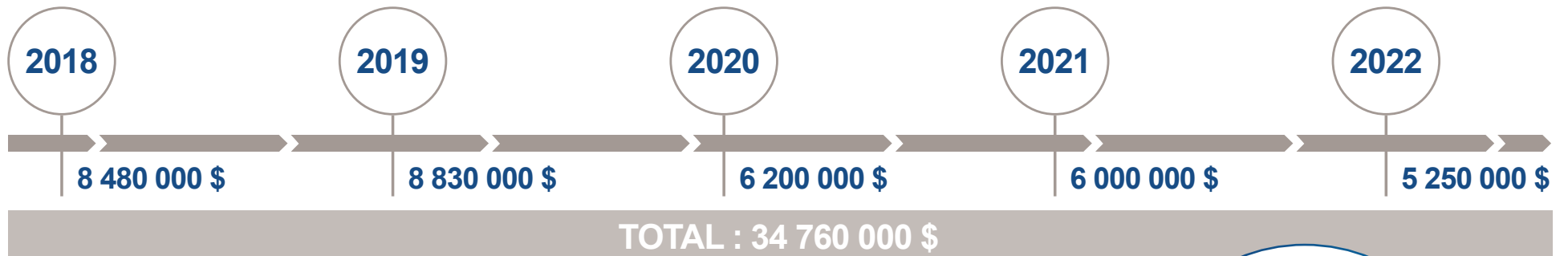
Le PQI regroupe les projets d'investissement que la Ville prévoit effectuer sur son territoire au cours des cinq prochaines années pour réaliser l'entretien de ses infrastructures, le développement de différentes sphères d'activité, telles que la culture, les loisirs, l'aménagement urbain, et l'amélioration de la qualité de vie des citoyens.

6.1 | INVESTISSEMENTS EN IMMOBILISATIONS (2018-2022)

2018 marque la seconde année pour laquelle la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures s'est dotée d'un plan quinquennal d'immobilisations.

Cette planification permettra à la Ville d'avoir une vision à plus long terme et éviter les mauvaises surprises. Les investissements totaux pour le PQI 2018-2022 totalisent 34,8 millions de dollars, incluant les travaux en cours de 2017 et les travaux financés par une taxe de secteur ou des subventions.

PLAN D'INVESTISSEMENT EN INFRASTRUCTURES



Pour l'année 2018, il est prévu d'investir 8,5 millions en immobilisations, incluant 2,3 millions pour la réfection des chaussées.

SOMMAIRE DU PQI

	2018	2019	2020	2021	2022	TOTAL PQI
INVESTISSEMENTS						
Travaux en cours (2017)	2 500 000 \$					2 500 000 \$
Travaux publics	5 520 000 \$	8 830 000 \$	6 000 000 \$	2 000 000 \$	5 250 000 \$	27 600 000 \$
Urbanisme	385 000 \$		200 000 \$	4 000 000 \$		4 585 000 \$
Technologies de l'information	75 000 \$					75 000 \$
Total	8 480 000 \$	8 830 000 \$	6 200 000 \$	6 000 000 \$	5 250 000 \$	34 760 000 \$
FINANCEMENT						
<i>En millions de dollars</i>						
Taxes – remboursement de la dette	0,482	0,610	1,930	2,670	2,950	8,642
Taxe de secteur	1,600					1,600
Autres sources à déterminer		3,000				3,000
Emprunts	6,518	5,390	4,070	3,330	3,050	22,358
Total	8,600	9,000	6,000	6,000	6,000	35,600



6.2 | LES PROJETS DU PQI 2018-2022

Le PQI a été adopté selon la capacité de payer de la Ville n'incluant pas le financement externe ni les subventions.

TRAVAUX PUBLICS

83 % DU PQI TOTAL

DESCRIPTION DES PROJETS	2018	2019	2020	2021	2022	TOTAL
Pavage	2 000 000 \$	2 000 000 \$	2 000 000 \$	2 000 000 \$		8 000 000 \$
Analyse et élaboration de projet – Route 138	300 000 \$		4 000 000 \$			4 300 000 \$
Prolongement aqueduc et égouts – Route Tessier	2 125 000 \$					2 125 000 \$
Augmentation de la capacité de la station de pompage St-Félix					1 400 000 \$	1 400 000 \$
Chambre de réduction de pression, conduite de refoulement et pavage de 300 mètres – Route Tessier	765 000 \$					765 000 \$
École Laure-Gaudreault – Agrandissement de l'école – Gymnase		1 700 000 \$				1 700 000 \$
Gymnases, palestres et locaux communautaires – Secteur est de la Ville		5 000 000 \$				5 000 000 \$
Améliorations bâtiment – Centre Delphis-Marois					370 000 \$	370 000 \$
Améliorations bâtiment – Centre sociorécréatif Les Bocages					270 000 \$	270 000 \$
Améliorations bâtiment – Bibliothèque					510 000 \$	510 000 \$
Améliorations bâtiment – Hôtel de ville					2 600 000 \$	2 600 000 \$
Remplacement de lampadaires	100 000 \$				100 000 \$	200 000 \$
Mise aux normes des bornes d'incendie	230 000 \$					230 000 \$
Déneigeuse à trottoir		130 000 \$				130 000 \$
Sous-total	5 520 000 \$	8 830 000 \$	6 000 000 \$	2 000 000 \$	5 250 000 \$	27 600 000 \$

URBANISME

17 % DU PQI TOTAL

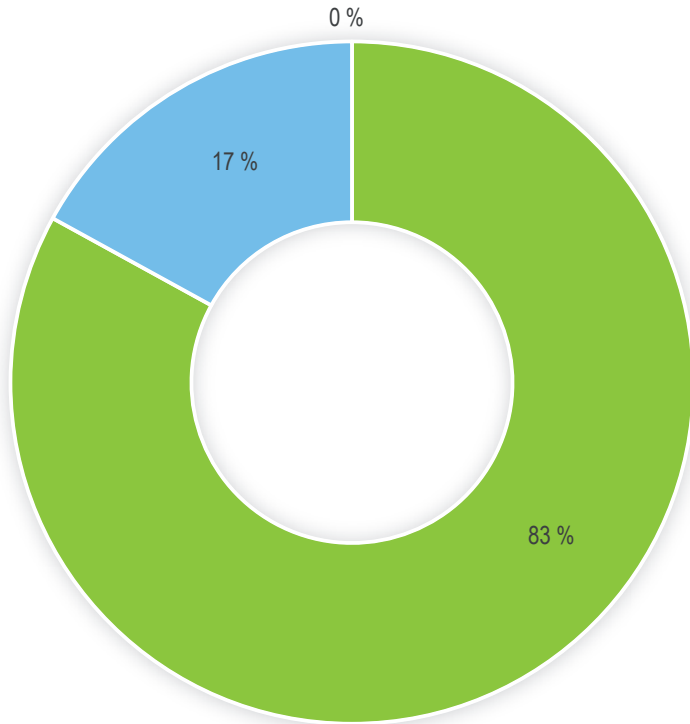
DESCRIPTION DES PROJETS	2018	2019	2020	2021	2022	TOTAL
Analyse et élaboration de projet – Chemin du domaine	85 000 \$		200 000 \$			285 000 \$
Analyse et élaboration de projet – Route Racette	300 000 \$			4 000 000 \$		4 300 000 \$
Sous-total	385 000 \$	– \$	200 000 \$	4 000 000 \$	– \$	4 585 000 \$

TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

0,27 % DU PQI TOTAL

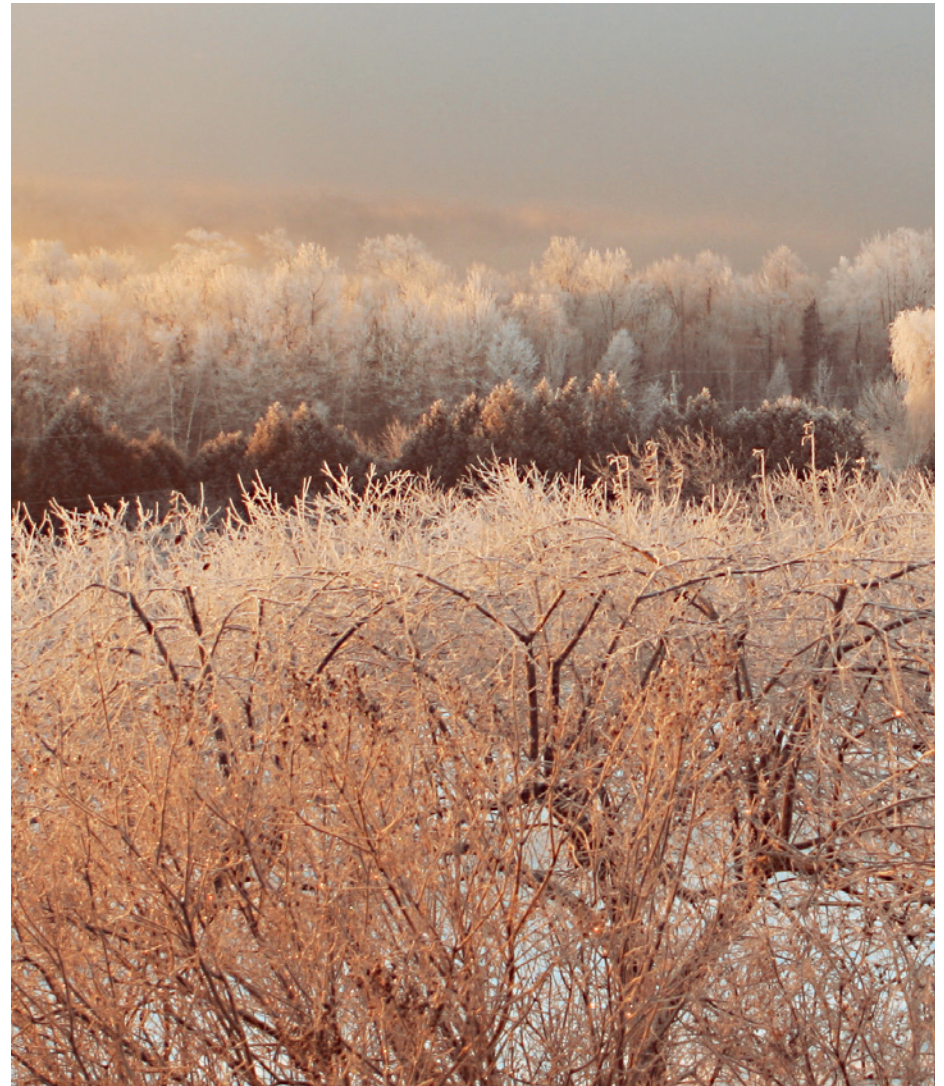
DESCRIPTION DES PROJETS	2018	2019	2020	2021	2022	TOTAL
Antenne cellulaire complexe sportif	75 000 \$					75 000 \$
Sous-total	75 000 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	75 000 \$

RÉPARTITION DES INVESTISSEMENTS PAR SERVICE



- Travaux publics
- Urbanisme
- Technologies de l'information

Les investissements sont principalement concentrés dans les services de travaux publics (83 %) et de l'urbanisme (17 %).



6.3 | FINANCEMENT DES IMMOBILISATIONS

Le PQI regroupe tous les projets en infrastructures que la Ville s'attend à réaliser. Les investissements prévus au PQI 2018-2022 totalisent 34,8 M\$ et seront financés à 63 % par des emprunts par obligations, à 4 % par la taxe spéciale sur le remboursement de la dette, à 5 % par une taxe de secteur et à 28 % par d'autres sources de financement à déterminer.

MODE DE FINANCEMENT

À l'ensemble : Financé par l'ensemble des contribuables de la Ville;

À la charge du gouvernement : Financé par le gouvernement provincial;

De secteur : Financé par les différents secteurs de la Ville.

SERVICE DE LA DETTE

PRÉSENTATION DE LA DÉPENSE RELIÉE AU SERVICE DE LA DETTE 2018-2022

En milliers de dollars	Budget	Prévisions			
	2018	2019	2020	2021	2022
	\$	\$	\$	\$	\$
SERVICE DE LA DETTE					
À l'ensemble					
Actuel					
Capital	5 681	5 619	5 636	6 100	7 195
Intérêts	2 375	2 664	2 830	3 227	3 549
À la charge du gouvernement					
Actuel					
Capital	1 073	1 073	951	569	–
Intérêts	720	720	720	720	615
Au secteur					
Actuel					
Capital	520	505	492	466	466
Intérêts	280	242	232	218	218
TOTAL	10 649	10 823	10 861	11 300	12 043

17 % des dépenses de fonctionnement du budget 2018 (incluant le capital)

Les dépenses du service de la dette représentent 17 % des dépenses de fonctionnement, incluant le remboursement en capital, en 2018. À partir de 2019, il est prévu de ramener la vente d'actifs consacrés aux dépenses d'opérations à 1,5 M\$. Ainsi, la vente d'actifs supplémentaires pourrait être utilisée pour rembourser le service de la dette. De plus, la Ville a introduit une taxe spéciale pour le remboursement de la dette qui permettra de réduire son endettement.

La Ville n'est restreinte à aucune limite d'endettement, compte tenu de sa capacité de remboursement quasi assurée. De plus, la majorité des projets d'investissement sont octroyés en fonction des subventions disponibles.





HISTORIQUE DE LA DÉPENSE DU SERVICE DE LA DETTE

<i>En milliers de dollars</i>	Budget		Projeté 2017	Réal		Écart budget 2018-2017	
	2018	2017		2016	2015	\$	%
	\$	\$		\$	\$		
SERVICE DE LA DETTE							
<i>À l'ensemble</i>							
Actuel							
Capital	5 681	5 422	5 422	5 468	4 329	(3 047)	-56
Intérêts	2 375	3 447	3 447	2 945	2 027	2 234	65
<i>À la charge du gouvernement</i>							
Actuel							
Capital	1 073	1 103	1 103	193	881	(30)	-3
Intérêts	720	720	720	786	423	0	0
<i>Au secteur</i>							
Actuel							
Capital	520	506	506	609	404	(226)	-45
Intérêts	280	295	295	303	174	225	76
TOTAL	10 649	11 493	11 493	10 304	8 238	(844)	-7

EXPLICATIONS DES VARIATIONS

- La diminution de la charge du service de la dette entre le budget 2017 et 2018 s'explique par une baisse des dépenses prévues en immobilisations.

ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME

PRÉSENTATION DE LA DETTE NETTE À LONG TERME 2018-2022

En milliers de dollars	Budget	Prévisions			
	2018	2019	2020	2021	2022
	\$	\$	\$	\$	\$
SERVICE DE LA DETTE					
<i>Dettes à la charge de la ville</i>					
Solde d'ouverture	91 165	92 002	91 773	90 207	87 437
Travaux en cours	2 500	-	-	-	-
Nouveaux investissements	4 018	5 390	4 070	3 330	3 050
Remboursement en capital	(5 681)	(5 619)	(5 636)	(6 100)	(7 195)
Dettes fin de période	92 002	91 773	90 207	87 437	83 292
<i>Dettes – secteur</i>					
Solde d'ouverture	6 252	7 332	6 827	6 335	5 869
Travaux en cours	-	-	-	-	-
Nouveaux investissements	1 600	-	-	-	-
Remboursement en capital	(520)	(505)	(492)	(466)	(466)
Dettes fin de période	7 332	6 827	6 335	5 869	5 403
<i>Dettes à la charge du gouvernement et autres</i>					
Solde d'ouverture	24 081	23 008	21 935	20 984	20 415
Travaux en cours	-	-	-	-	-
Nouveaux investissements	-	-	-	-	-
Remboursement en capital	(1 073)	(1 073)	(951)	(569)	-
Dettes fin de période	23 008	21 935	20 984	20 415	20 415
ENDETTEMENT TOTAL À LONG TERME	122 343	120 536	117 527	113 722	109 111
Gouvernement et autres organismes	23 008	21 935	20 984	20 415	20 415
ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME	99 334	98 600	96 542	93 306	88 695

Note : Estimation aux fins de présentation. Le chiffre réel de 2017 sera connu lors de la présentation des états financiers. Ceci pourrait affecter les données de 2018-2022.

HISTORIQUE DE L'ENDETTEMENT

<i>En milliers de dollars</i>	Budget		Projeté		Réel	Écart budget 2018-2017	
	2018	2017	2017	2016	2015	\$	%
	\$	\$	\$	\$	\$		
ENDETTEMENT							
<i>À l'ensemble</i>							
Solde d'ouverture	91 165	93 052	91 688	91 312	59 552	(1 887)	-2
Travaux en cours	2 500						
Augmentation	4 018	9 000	4 899	5 844	35 841	(4 982)	-124
Diminution	(5 681)	(5 422)	(5 422)	(5 468)	(4 081)	(259)	5
Dette fin de période	92 002	96 630	91 165	91 688	91 312	(4 628)	-5
<i>À la charge du gouvernement</i>							
Solde d'ouverture	24 081	24 951	25 184	11 070	3 695	(870)	-4
Augmentation	-	-	-	14 307	7 375	-	0
Diminution	(1 073)	(1 103)	(1 103)	(193)	-	30	-3
Dette fin de période	23 008	23 848	24 081	25 184	11 070	(840)	-4
<i>Au secteur</i>							
Solde d'ouverture	6 252	8 026	8 090	8 404	7 484	(1 774)	-28
Augmentation	1 600	-	-	295	1 502	1 600	100
Diminution	(520)	(506)	(1 836)	(609)	(582)	(14)	3
Dette fin de période	7 332	7 520	6 252	8 090	8 404	(188)	-3
ENDETTEMENT TOTAL À LONG TERME	122 342	127 998	121 498	124 962	110 786	(5 656)	-
Gouvernement et autres organismes	23 008	23 848	24 081	25 184	11 070	(840)	-
ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME	99 334	104 150	97 417	99 778	99 716	(4 816)	-5

Note : Estimation aux fins de présentation. Le chiffre réel de 2017 sera connu lors de la présentation des états financiers. Ceci pourrait affecter les données de 2018-2022.



7 ANNEXES





ANNEXE 1 DÉPENSES PAR DIRECTION



ANNEXE 1 | DÉPENSES PAR DIRECTION

TRÉSORERIE

MISSION

Le Service de la trésorerie a pour mission d'ordonner et de coordonner l'ensemble des activités financières et d'approvisionnement. Il assure une saine gestion optimale des ressources financières et matérielles de la municipalité en proposant des stratégies financières, fiscales et budgétaires qui répondent aux orientations et aux objectifs du conseil municipal en conformité avec les différentes lois et normes qui régissent les municipalités.

Il maintient un contrôle rigoureux des revenus et des dépenses, il établit des normes et procédures administratives et s'assure de leur respect. Il conseille et encadre également l'ensemble des directions en matière de contrôle et de respect de la politique d'approvisionnement. Il fournit aux gestionnaires et au conseil municipal l'expertise en matière financière, matérielle et fiscale.

Le Service de la trésorerie prépare le budget, le rapport financier et les divers rapports statistiques. Il perçoit les revenus de taxation et répond aux demandes d'information en regard de l'évaluation.

ANALYSE DES VARIATIONS

- Finalisation des processus financiers;
- Fin du mandat sur la validation des taxes de secteur.

6 % DES DÉPENSES TOTALES

SERVICES CLÉS

- Suivi budgétaire
- Gestion de la trésorerie
- Gestion de la taxation et des comptes recevables
- Gestion de la paie
- Gestion de la dette
- Gestion de l'approvisionnement

EFFECTIF



ACTIONS À METTRE EN PLACE POUR 2018

- Restructuration du système comptable
- Mise en application des nouvelles politiques et procédures dans l'adoption des comptes à payer
- Mise en place d'un processus de la gestion de la dette
- Révision du processus de facturation

DÉPENSES DU DÉPARTEMENT DE LA TRÉSORERIE

<i>En milliers de dollars</i>	Budget		Réel		Écart 2018-2017	
	2018	2017	2016	2015	\$	%
	\$	\$	\$	\$		
TRÉSORERIE	573	776	313	983	(203)	-26
TOTAL DES DÉPENSES	573	776	313	983	(203)	0

DIRECTION GÉNÉRALE

MISSION

Le Service de la direction générale joue un rôle important dans l'élaboration de la vision et des orientations stratégiques, ainsi que dans le déploiement d'une gestion axée sur les résultats. Il soutient, conseille et supporte les autres unités administratives dans des dossiers majeurs tels que le plan stratégique de la Ville, les plans d'affaires, les audits de performance, la mesure des résultats, les projets d'amélioration continue, l'approche *Lean* et l'application des normes ISO 9001 et ISO 14001, et la reconnaissance ISO 37120. Il doit également démontrer, communiquer et renforcer l'orientation client et les valeurs de qualité à tous les niveaux de gestion et de supervision.

ANALYSE DES VARIATIONS

- Aucune variation, maintien des budgets.

2 % DES DÉPENSES TOTALES

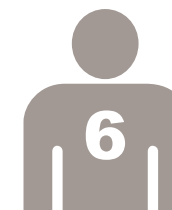
SERVICES CLÉS

- En support aux autres services
- Planification de projets

ACTIONS À METTRE EN PLACE POUR 2018

- Mettre en place un organigramme matriciel
- Rentabilité économique et sociale
- Mise en application du processus de gestion de projets et du portefeuille de projets
- Développement harmonieux du territoire
- Amélioration continue de la performance organisationnelle

EFFECTIF



DÉPENSES DU DÉPARTEMENT DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

<i>En milliers de dollars</i>	Budget		Réel		Écart 2018-2017	
	2018	2017	2016	2015	\$	%
	\$	\$	\$	\$		
DIRECTION GÉNÉRALE	202	193	1 012	334	9	5
TOTAL DES DÉPENSES	202	193	1 012	334	9	0

TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

MISSION

Le Service des technologies de l'information contribue à maximiser l'efficacité générale des services municipaux par le maintien, l'amélioration et le service-conseil de développement et d'utilisation des systèmes existants.

Il participe au choix d'implantation de tout nouveau système technologique et procède à sa mise en place. Il veille également à l'évolution des technologies de l'information et des communications.

Soutient l'ensemble des services de la Ville au niveau des initiatives de la ville intelligente et numérique, des autres initiatives citoyennes ainsi que des projets de transformation organisationnelle.

Le service offre un service de support pour l'ensemble des systèmes utilisés par les usagers.

ANALYSE DES VARIATIONS

- Hausse des budgets des licences annuelles des logiciels informatiques et contrats de maintenance informatique.

7 % DES DÉPENSES TOTALES

SERVICES CLÉS

- Maintenir l'infrastructure technologique
- Assurer l'évolution des systèmes de gestion de l'infrastructure
- Offrir un support de qualité aux utilisateurs

ACTIONS À METTRE EN PLACE POUR 2018

- Continuer l'implantation du système d'archivage de documents
- Automatiser plusieurs actions répétitives avec l'aide de flux de travail SharePoint
- Mise en place de formulaires numériques
- Unification des communications (projets communications unifiées)
- Veiller à l'évolution et à la bonne utilisation des nouveaux outils de collaboration
- Mise en place d'un catalogue de services

EFFECTIF



DÉPENSES DU DÉPARTEMENT DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

<i>En milliers de dollars</i>	Budget		Réel		Écart 2018-2017	
	2018	2017	2016	2015	\$	%
	\$	\$	\$	\$		
TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION	673	518	380	345	155	30
TOTAL DES DÉPENSES	673	518	380	345	155	0

RESSOURCES HUMAINES

MISSION

Le Service des ressources humaines met en œuvre des stratégies, des politiques et des programmes visant le développement et le maintien de saines pratiques de gestion qui attirent et mobilisent un personnel compétent afin qu'il contribue activement à l'atteinte des orientations stratégiques de la Ville.

D'autre part, le Service des ressources humaines agit comme service-conseil et support auprès des divers acteurs de l'organisation, notamment en regard des relations de travail, de la santé et sécurité, de la formation et du développement organisationnel, de la dotation et des avantages sociaux et de la rémunération.

ANALYSE DES VARIATIONS

- Hausse du budget de formation en lien avec la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences.

8 % DES DÉPENSES TOTALES

SERVICES CLÉS

- Dotation
- Rémunération et avantages sociaux
- Santé et sécurité
- Relations de travail
- Formation et développement organisationnel

EFFECTIF



ACTIONS À METTRE EN PLACE POUR 2018

- Mettre en place des plans de formation individuelle et collective dans le cadre de la Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC)
- Mettre en œuvre des plans d'action permettant d'améliorer le service à la clientèle
- Implantation et suivi du programme de prévention en SST

DÉPENSES DU DÉPARTEMENT DES RESSOURCES HUMAINES

<i>En milliers de dollars</i>	Budget		Réal		Écart 2018-2017	
	2018	2017	2016	2015	\$	%
	\$	\$	\$	\$		
RESSOURCES HUMAINES	758	695	254	158	63	9
TOTAL DES DÉPENSES	758	695	254	158	63	0

COMMUNICATIONS

MISSION

Le principal enjeu du Service des communications est de favoriser la diffusion d'une image positive, dynamique et attractive de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures. Pour ce faire, le service développe et met en application des stratégies permettant de rejoindre citoyens, médias, entreprises, gouvernements et autres partenaires.

Le service voit aussi à la diffusion de l'information à l'interne de manière à assurer la cohésion de l'organisation. Il est également en charge de répondre et d'assurer le suivi des requêtes des citoyens.

ANALYSE DES VARIATIONS

- Mandats de stratégie de marque
- Nouvelle carte routière
- Phase 2 du développement du site Internet terminée
- Planification stratégique terminée

2 % DES DÉPENSES TOTALES

SERVICES CLÉS

- Site Internet
- Médias sociaux
- Mensuel d'information municipal (MIM)
- Traitement des requêtes
- Relations de presse
- Sondages sur les services

EFFECTIF



ACTIONS À METTRE EN PLACE POUR 2018

- Amélioration du site Internet
- Présence accrue sur les médias sociaux
- Plateforme de participation citoyenne
- Déploiement de la planification stratégique
- Refonte des normes graphiques
- Alliance de marque pour le Complexe sportif

DÉPENSES DU DÉPARTEMENT DES COMMUNICATIONS

<i>En milliers de dollars</i>	Budget		Réel		Écart 2018-2017	
	2018	2017	2016	2015	\$	%
	\$	\$	\$	\$		
COMMUNICATIONS	171	220	197	248	(49)	-22
TOTAL DES DÉPENSES	171	220	197	248	(49)	0

LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

MISSION

La mission du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire est de maintenir et d'améliorer la qualité de vie des citoyens et citoyennes en créant un milieu de vie stimulant et divertissant par une offre de service actualisée et une programmation variée pour l'ensemble de la population.

Pour ce faire, le service met à la disposition de la population des infrastructures appropriées, accessibles, sécuritaires et dans le respect des attentes de la population. De plus, il offre un encadrement de qualité par des intervenants passionnés, dévoués et dynamiques.

Il accompagne également les associations reconnues dans la poursuite de leur mission et de leur développement et encourage les initiatives provenant du milieu.

ANALYSE DES VARIATIONS

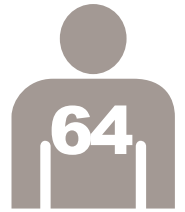
- Fin du contrat pour la gestion de la salle Desjardins;
- Coûts d'opérations de la piscine du complexe sportif ajustés en fonction des données réelles de l'année précédente.

16 % DES DÉPENSES TOTALES

SERVICES CLÉS

- Programmation de loisirs et de culture
- Élaboration et suivi des politiques communautaires
- Bibliothèque
- Programme vacances-été
- Surveillance des bâtiments
- Brigadiers scolaires
- Relations avec les associations reconnues
- Gestion des projets et des événements

EFFECTIF



ACTIONS À METTRE EN PLACE POUR 2018

- Mise en œuvre des premières actions des plans directeurs
- Relocaliser les activités et les associations du Centre communautaire Jean-Marie-Roy
- Évaluer les options pour la relocalisation du point de service de la bibliothèque
- Renouveler les ententes avec le CNDP
- Élaborer et assurer le suivi des politiques (ex. : des associations, de la famille et des aînés, des personnes handicapées)
- Mettre en service le nouveau catalogue en ligne de la bibliothèque

DÉPENSES DU DÉPARTEMENT DES LOISIRS, DE LA CULTURE ET DE LA VIE COMMUNAUTAIRE

En milliers de dollars	Budget		Réel		Écart 2018-2017	
	2018	2017	2016	2015	\$	%
	\$	\$	\$	\$		
LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE	1 560	1 623	1 427	1 313	(63)	-4
TOTAL DES DÉPENSES	1 560	1 623	1 427	1 313	(63)	0

GESTION DU TERRITOIRE

MISSION

Le Service de la gestion du territoire a pour mission de planifier, gérer et contrôler l'aménagement et le développement du territoire. D'une part, le service assure le maintien et l'efficacité des réseaux d'égouts, d'aqueduc ainsi que des voies de circulation publiques, dont leur déneigement. Il assure également l'entretien et la mise à niveau des bâtiments et équipements municipaux, incluant les infrastructures de loisirs. D'autre part, le service élabore les règles et le cadre d'aménagement du territoire en conformité avec les volontés du conseil municipal. Aussi, le service veille à la mise en application de la réglementation municipale avec le souci constant d'améliorer la qualité de vie. Les décisions en cette matière se prennent non seulement pour aujourd'hui, mais aussi pour demain; la rigueur est donc le meilleur rempart contre la dégradation de notre milieu de vie.

ANALYSE DES VARIATIONS

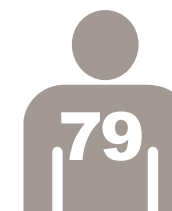
- Diminution du budget de déneigement suite à l'annulation du contrat avec le MTQ;
- Remaniement des budgets.

49 % DES DÉPENSES TOTALES

SERVICES CLÉS

- Voirie
- Déneigement
- Réseaux d'aqueduc et d'égout
- Service de collecte des matières résiduelles
- Bâtiments, parcs et espaces verts
- Éclairage
- Service de planification de l'aménagement du territoire
- Permis et inspections
- Géomatique

EFFECTIF



ACTIONS À METTRE EN PLACE POUR 2018

- Prévoir les investissements à venir en relation avec les plans directeurs
- Obtenir un plan d'intervention révisé des infrastructures
- Planifier les interventions sur les réseaux en fonction du développement urbain
- Planifier et réaliser les travaux de réfection majeurs de la voirie
- Modernisation de l'éclairage urbain (DEL)
- Démolition et reconstruction du Centre communautaire Jean-Marie-Roy
- Obtenir des indicateurs fiables de gestion des services clés
- Refonte des plans et règlements d'urbanisme
- Refonte du schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Québec
- Modernisation de la géomatique

DÉPENSES DU DÉPARTEMENT DE LA GESTION DU TERRITOIRE

En milliers de dollars	Budget		Réel		Écart 2018-2017	
	2018	2017	2016	2015	\$	%
	\$	\$	\$	\$		
GESTION DU TERRITOIRE	4 804	5 034	4 821	3 504	(230)	-5
TOTAL DES DÉPENSES	4 084	5 034	4 821	3 504	(230)	0

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

MISSION

La mission du Service du développement économique, en relation avec les orientations stratégiques de la Ville, est de faire la promotion et l'accompagnement auprès des chefs d'entreprise pour favoriser les investissements dans la Ville, notamment dans les parcs industriels qui contribuent à l'augmentation de notre richesse collective.

0,34 % DES DÉPENSES TOTALES

SERVICES CLÉS

- Vente de terrains
- Préparation des promesses d'achat et de vente
- Acte de vente
- Donne le support technique aux entrepreneurs

EFFECTIF



ACTIONS À METTRE EN PLACE POUR 2018

- Choix d'orientation et d'intégration urbanistique et sociale
- Soutenir la création de main-d'œuvre en lien avec les besoins de la communauté
- Définir les priorités d'action afin d'investir dans les infrastructures et services consolidant la richesse collective

ANALYSE DES VARIATIONS

- Diminution des budgets de services d'arpentage et de publicité.

DÉPENSES DU DÉPARTEMENT DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

<i>En milliers de dollars</i>	Budget		Réal		Écart 2018-2017	
	2018	2017	2016	2015	\$	%
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE	\$ 34	\$ 82	\$ 85	\$ 34	(48)	-59
TOTAL DES DÉPENSES	34	82	85	34	(48)	-1

GREFFE

MISSION

Le greffe gère les règlements et les avis publics légaux, et obtient les approbations requises par ces documents en s'assurant du respect des règles légales. Il gère les documents de la Ville, assure la pérennité des archives et répond aux demandes d'accès à ces documents. Il gère les appels d'offres et les dossiers juridiques. Il tient les élections et référendums.

ANALYSE DES VARIATIONS

- Ajustement du budget des frais juridiques;
- Diminution du budget pour les élections et les référendums.

11 % DES DÉPENSES TOTALES

SERVICES CLÉS

- Rédiger les procès-verbaux, règlements et avis publics
- Gestion documentaire
- Répondre aux demandes d'accès aux documents
- Gestion des affaires juridiques
- Tenue des élections et référendums

ACTIONS À METTRE EN PLACE POUR 2018

- Révision et amélioration des processus en place
- Appliquer le calendrier de conservation et le nouveau système de classement
- Voir à la conformité de la gestion documentaire avec les normes établies
- Voir à l'application du Règlement no 2018-539 sur la gestion contractuelle

EFFECTIF



DÉPENSES DU DÉPARTEMENT DU GREFFE

<i>En milliers de dollars</i>	Budget		Réal		Écart 2018-2017	
	2018	2017	2016	2015	\$	%
	\$	\$	\$	\$		
GREFFE	1 100	1 480	917	625	(380)	-26
TOTAL DES DÉPENSES	1 100	1 480	917	625	(380)	0



ANNEXE 2

FICHES DU PQI



ANNEXE 2 | FICHES DU PQI

A – TRAVAUX PUBLICS



PROGRAMME DE DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS
PQI 2018-2022

de fiche :

IDENTIFICATION			
Titre du projet	Réfection de pavage (resurfaçage et réparation de fissures)		
Service responsable	Gestion du territoire	Responsable de projet	David Thibault
Type de projet			
			Niveau d'estimation (classe A-D)
			C La classe "C" correspond à une estimation de coûts avec une marge d'erreur de 15 à 20%

DESCRIPTION DU PROJET
Nature du projet
Réaliser les travaux de réfection, réparation et d'entretien du pavage sur l'ensemble du territoire de la Ville de St-Augustin-de-Desmaures.

COÛT DU PROJET (en milliers \$)						
	2018	2019	2020	2021	2022	Total 5 ans
Maintien	2000	2000	2000	2000	0	8000
Développement						0
Coût total	2000	2000	2000	2000	0	8000

Sources externes de financement						
Subvention						0
Financement ext.						0
						0
Emprunt pour la ville	2000	2000	2000	2000	0	8000

Bénéficiaire du projet
La gestion du territoire et les citoyens

	Avant 2018	PQI 2018-2022	Après 2022	Total du projet
Coût total du projet		8000		8000

Justification et bénéfices du projet
L'état de nos chaussées se dégrade d'année en année et la réfection de certains tronçons est nécessaire afin de conserver et améliorer la qualité de notre réseau routier.

Période d'amortissement de l'emprunt

IMPACT SUR LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT (en milliers \$)						
Type de dépenses	2018	2019	2020	2021	2022	Total 5 ans
						0
						0
						0
						0
Total	0	0	0	0	0	0

Règlement d'emprunt adopté	Numéro	Montant
Nom du règlement	#	- \$

Autres directions impliquées :

Commentaires

A – TRAVAUX PUBLICS



PROGRAMME DE DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS
PQI 2018-2022

de fiche :

IDENTIFICATION

Titre du projet	Réfection Route 138		Niveau d'estimation (classe A-D)	
Service responsable	Gestion du territoire	Responsable de projet	Marie-Joelle Gosselin	D La classe "D" correspond à une estimation de coûts avec une marge d'erreur de 20 à 100%
Type de projet				

DESCRIPTION DU PROJET

Nature du projet

Ce projet consiste à remplacer les réseaux d'aqueduc et d'égout, à reconstruire la chaussée ainsi que les bordures et trottoirs.

Bénéficiaire du projet

Les citoyens

Justification et bénéfices du projet

Le projet assure la réfection et le renouvellement des infrastructures ainsi que l'amélioration des entrées de ville.

COÛT DU PROJET (en milliers \$)

	2018	2019	2020	2021	2022	Total 5 ans
Maintien	300	0	4000		0	4300
Développement						0
Coût total	300	0	4000	0	0	4300

Sources externes de financement

Subvention						0
Financement ext.						0
						0
Emprunt pour la ville	300	0	4000	0	0	4300

	Avant 2018	PQI 2018-2022	Après 2022	Total du projet
Coût total du projet		4300		4300

Période d'amortissement de l'emprunt

IMPACT SUR LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT (en milliers \$)

Type de dépenses	2018	2019	2020	2021	2022	Total 5 ans
						0
						0
						0
						0
Total	0	0	0	0	0	0

Autres directions impliquées :

Règlement d'emprunt adopté	Numéro	Montant
Nom du règlement	#	- \$

Commentaires

A – TRAVAUX PUBLICS



PROGRAMME DE DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS
PQI 2018-2022

de fiche :

IDENTIFICATION

Titre du projet	Prolongement aqueduc et égout - Route Tessier et chemin de la Butte		Niveau d'estimation (classe A-D)	
Service responsable	Gestion du territoire	Responsable de projet	Marie-Joëlle Gosselin	A La classe "A" correspond à une estimation de coûts avec une marge d'erreur de 5%
Type de projet	Développement			

DESCRIPTION DU PROJET

Nature du projet

Ce projet consiste à mettre en place les réseaux d'aqueduc et d'égout sur le chemin de la Butte et le réseau d'égout sur la route Tessier.

Bénéficiaire du projet

Citoyens du chemin de la Butte et une portion de la route Tessier

Justification et bénéfices du projet

Le projet vient desservir les citoyens concernés en aqueduc et égout.

Règlement d'emprunt adopté	Numéro	Montant
Nom du règlement	#	- \$

Commentaires

COÛT DU PROJET (en milliers \$)

	2018	2019	2020	2021	2022	Total 5 ans
Maintien	0	0	0	0	0	0
Développement	2125					2125
Coût total	2125	0	0	0	0	2125

Sources externes de financement

Subvention						0
Financement ext.	1593					1593
						0
						0
Emprunt pour la ville	532	0	0	0	0	532

	Avant 2018	PQI 2018-2022	Après 2022	Total du projet
Coût total du projet		532		532

Période d'amortissement de l'emprunt

IMPACT SUR LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT (en milliers \$)

Type de dépenses	2018	2019	2020	2021	2022	Total 5 ans
						0
						0
						0
						0
Total	0	0	0	0	0	0

Autres directions impliquées :

A – TRAVAUX PUBLICS



PROGRAMME DE DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS
PQI 2018-2022

de fiche :

IDENTIFICATION

Titre du projet	Augmentation de la capacité de pompage Poste St-Félix		Niveau d'estimation (classe A-D)	
Service responsable	Gestion du territoire	Responsable de projet	Marie-Joëlle Gosselin	D La classe "D" correspond à une estimation de coûts avec une marge d'erreur de 20 à 100%
Type de projet				

DESCRIPTION DU PROJET

Nature du projet

Ce projet est destiné à l'augmentation de la capacité de pompage du poste St-Félix dans le but de desservir les nouvelles unités de logement dans le secteur Bocages.

Bénéficiaire du projet

Promoteur

Justification et bénéfices du projet

La capacité du réseau d'égout sanitaire doit être augmentée afin de desservir les nouvelles unités de logement, tel qu'indiqué dans le plan directeur du réseau d'égout.

COÛT DU PROJET (en milliers \$)

	2018	2019	2020	2021	2022	Total 5 ans
Maintien	0	0	0	0	1400	1400
Développement		0				0
Coût total	0	0	0	0	1400	1400

Sources externes de financement

Subvention						0
Financement ext.						0
						0
						0
Emprunt pour la ville	0	0	0	0	1400	1400

	Avant 2018	PQI 2018-2022	Après 2022	Total du projet
Coût total du projet		1400		1400

Période d'amortissement de l'emprunt

IMPACT SUR LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT (en milliers \$)

Type de dépenses	2018	2019	2020	2021	2022	Total 5 ans
						0
						0
						0
						0
Total	0	0	0	0	0	0

Autres directions impliquées :

Règlement d'emprunt adopté	Numéro	Montant
Nom du règlement	#	- \$

Commentaires

A – TRAVAUX PUBLICS



PROGRAMME DE DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS
PQI 2018-2022

de fiche :

IDENTIFICATION

Titre du projet	Chambre de réduction de pression, conduite de refoulement et pavage de 300 mètres		Niveau d'estimation (classe A-D)	
Service responsable	Gestion du territoire	Responsable de projet	Marie-Joëlle Gosselin	A La classe "A" correspond à une estimation de coûts avec une marge d'erreur de 5%
Type de projet	Développement			

DESCRIPTION DU PROJET

Nature du projet

Ce projet consiste à mettre en place une chambre de réduction de pression qui permet de boucler deux palliers de pression d'aqueduc, une conduite de refoulement d'égout pour un projet de développement résidentiel futur ainsi que la réfection d'une section de pavage sur la route Tessier.

Bénéficiaire du projet

Citoyens du chemin de la Butte et de chemin du lac, citoyens du futur développement et tous les citoyens qui circulent par le chemin de la Butte.

Justification et bénéfices du projet

Le projet vient sécuriser le réseau d'aqueduc, desservir un nouveau développement et améliorer la qualité de roulement d'une portion de la route.

COÛT DU PROJET (en milliers \$)

	2018	2019	2020	2021	2022	Total 5 ans
Maintien	0	0	0	0	0	0
Développement	765					765
Coût total	765	0	0	0	0	765

Sources externes de financement

Subvention						0
Financement ext.	0					0
						0
						0
Emprunt pour la ville	765	0	0	0	0	765

	Avant 2018	PQI 2018-2022	Après 2022	Total du projet
Coût total du projet		765		765

Période d'amortissement de l'emprunt

--	--

IMPACT SUR LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT (en milliers \$)

Type de dépenses	2018	2019	2020	2021	2022	Total 5 ans
						0
						0
						0
						0
Total	0	0	0	0	0	0

Autres directions impliquées :

--

Règlement d'emprunt adopté	Numéro	Montant
Nom du règlement	2017-536	765 000,00 \$

Commentaires

--

A – TRAVAUX PUBLICS



PROGRAMME DE DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS
PQI 2018-2022

de fiche :

IDENTIFICATION

Titre du projet	Projet d'agrandissement de l'école des Pionniers		Niveau d'estimation (classe A-D)	
Service responsable	Loisirs	Responsable de projet	Danny Poirier	C La classe "C" correspond à une estimation de coûts avec une marge d'erreur de 15 à 20%
Type de projet	Maintien			

DESCRIPTION DU PROJET

Nature du projet
Agrandissement de l'école des Pionniers - Pavillon Laure-Gudreault (École et gymnase)

Bénéficiaire du projet
Les usagers de l'école et les citoyens de la ville

Justification et bénéfices du projet
Le projet assure la réfection et le renouvellement des infrastructures, ainsi que leur amélioration, suite à l'ajout des 4e et 5 secondaires. Voir en référence la résolution 2016-425 où Ville réitère son appui au projet d'agrandissement de l'école des Pionniers (pavillon Laure-Gudreault) conditionnel à la ratification d'un protocole d'entente pour l'utilisation des équipements et qu'elle contribue à hauteur de 20 % du coût total du projet jusqu'à concurrence d'un montant maximal de 1,7 M\$;

Règlement d'emprunt adopté	Numéro	Montant
Nom du règlement	#	- \$

Commentaires

COÛT DU PROJET (en milliers \$)

	2018	2019	2020	2021	2022	Total 5 ans
Maintien	0	1700	0	0	0	1700
Développement						0
Coût total	0	1700	0	0	0	1700

Sources externes de financement

Subvention						0
Financement ext.						0
						0
Emprunt pour la ville	0	1700	0	0	0	1700

	Avant 2018	PQI 2018-2022	Après 2022	Total du projet
Coût total du projet		1700		1700

Période d'amortissement de l'emprunt

IMPACT SUR LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT (en milliers \$)

Type de dépenses	2018	2019	2020	2021	2022	Total 5 ans
						0
						0
						0
						0
Total	0	0	0	0	0	0

Autres directions impliquées :

A – TRAVAUX PUBLICS



PROGRAMME DE DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS
PQI 2018-2022

de fiche :

IDENTIFICATION			
Titre du projet	Gymnases, palestres et locaux communautaires - Secteur Est de la ville		Niveau d'estimation (classe A-D)
Service responsable	Gestion du territoire/Loisirs	Responsable de projet	Stéphane Dubé & Danny Poirier
Type de projet			C La classe "C" correspond à une estimation de coûts avec une marge d'erreur de 15 à 20%

DESCRIPTION DU PROJET
Nature du projet
En remplacement du CCJMR

Bénéficiaire du projet
Les citoyens de la Ville

Justification et bénéfices du projet
Dû à la démolition future du CCJMR, il y a obligation de reconstruire un bâtiment pour reloger les utilisateurs actuels

Règlement d'emprunt adopté	Numéro	Montant
Nom du règlement	#	- \$

Commentaires

COÛT DU PROJET (en milliers \$)	2018	2019	2020	2021	2022	Total 5 ans
Maintien						0
Développement		5000				5000
Coût total	0	5000	0	0	0	5000

Sources externes de financement	2018	2019	2020	2021	2022	Total 5 ans
Subvention		3000				3000
Financement ext.						0
						0
Emprunt pour la ville	0	2000	0	0	0	2000

	Avant 2018	PQI 2018-2022	Après 2022	Total du projet
Coût total du projet		2000		2000

Période d'amortissement de l'emprunt

IMPACT SUR LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT (en milliers \$)	2018	2019	2020	2021	2022	Total 5 ans
Type de dépenses						0
						0
						0
						0
						0
Total	0	0	0	0	0	0

Autres directions impliquées :

A – TRAVAUX PUBLICS



PROGRAMME DE DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS
PQI 2018-2022

de fiche :

IDENTIFICATION

Titre du projet	Travaux prioritaires selon audit technique multidisciplinaire CSR Delphis-Marois		Niveau d'estimation (classe A-D)	
Service responsable	Gestion du territoire	Responsable de projet	Stéphane Dubé	D La classe "D" correspond à une estimation de coûts avec une marge d'erreur de 20 à 100%
Type de projet				

DESCRIPTION DU PROJET

Nature du projet

Procéder aux travaux nécessaires de rénovation selon l'audit technique multidisciplinaire pour maintenir le lieu fonctionnel et sécuritaire. L'ensemble du bâtiment est assujéti à divers travaux de réfection pour le maintien normal de ses opérations. Plusieurs équipements et matériaux en place ont atteint leur fin de vie utile. Il s'agit principalement de travaux de rénovation reliés à des éléments de la finition intérieure et aux salles de bains.

Bénéficiaire du projet

Citoyens

Justification et bénéfices du projet

Assurer la sécurité des occupants selon les exigences du Code national du bâtiment.

COÛT DU PROJET (en milliers \$)

	2018	2019	2020	2021	2022	Total 5 ans
Maintien	0				370	370
Développement						0
Coût total	0	0	0	0	370	370

Sources externes de financement

	2018	2019	2020	2021	2022	Total 5 ans
Subvention						0
Financement ext.						0
						0
						0
Emprunt pour la ville	0	0	0	0	370	370

	Avant 2018	PQI 2018-2022	Après 2022	Total du projet
Coût total du projet		370		370

Période d'amortissement de l'emprunt

IMPACT SUR LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT (en milliers \$)

Type de dépenses	2018	2019	2020	2021	2022	Total 5 ans
						0
						0
						0
						0
Total	0	0	0	0	0	0

Autres directions impliquées :

Règlement d'emprunt adopté	Numéro	Montant
Nom du règlement	#	- \$

Commentaires

Rapport audit technique multidisciplinaire livrable automne 2017.

A – TRAVAUX PUBLICS



PROGRAMME DE DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS
PQI 2018-2022

de fiche :

IDENTIFICATION			
Titre du projet	Travaux prioritaires selon audit technique multidisciplinaire CSR Bocages		Niveau d'estimation (classe A-D)
Service responsable	Gestion du territoire	Responsable de projet	Stéphane Dubé
Type de projet			D
			La classe "D" correspond à une estimation de coûts avec une marge d'erreur de 20 à 100%

DESCRIPTION DU PROJET

Nature du projet
Procéder aux travaux nécessaires de rénovation selon l'audit technique multidisciplinaire pour maintenir le lieu fonctionnel et sécuritaire. L'ensemble du bâtiment est assujéti à divers travaux de réfection pour le maintien normal de ses opérations. Il s'agit principalement de travaux reliés à la toiture, à son bâtiment excédentaire (cabane marqueur) et à la mécanique du bâtiment.

Bénéficiaire du projet
Usagers du CSR Bocages

Justification et bénéfices du projet
Assurer la sécurité des occupants selon les exigences du Code national du bâtiment.

Règlement d'emprunt adopté	Numéro	Montant
Nom du règlement	#	- \$

Commentaires
Rapport audit technique multidisciplinaire livrable automne 2017.

COÛT DU PROJET (en milliers \$)

	2018	2019	2020	2021	2022	Total 5 ans
Maintien	0				270	270
Développement						0
Coût total	0	0	0	0	270	270

Sources externes de financement						
Subvention						0
Financement ext.						0
						0
						0
Emprunt pour la ville	0	0	0	0	270	270

	Avant 2018	PQI 2018-2022	Après 2022	Total du projet
Coût total du projet		270		270

Période d'amortissement de l'emprunt

IMPACT SUR LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT (en milliers \$)

Type de dépenses	2018	2019	2020	2021	2022	Total 5 ans
						0
						0
						0
						0
						0
Total	0	0	0	0	0	0

Autres directions impliquées :

A – TRAVAUX PUBLICS



PROGRAMME DE DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS
PQI 2018-2022

de fiche :

IDENTIFICATION

Titre du projet	Travaux prioritaires selon audit technique multidisciplinaire Bibliothèque		Niveau d'estimation (classe A-D)	
Service responsable	Gestion du territoire	Responsable de projet	Stéphane Dubé	D La classe "D" correspond à une estimation de coûts avec une marge d'erreur de 20 à 100%
Type de projet				

DESCRIPTION DU PROJET

Nature du projet

Procéder aux travaux nécessaires de rénovation selon l'audit technique multidisciplinaire pour maintenir le lieu fonctionnel et sécuritaire. L'ensemble du bâtiment est assujéti à divers travaux de réfection pour le maintien normal de ses opérations. Il s'agit principalement de travaux reliés à l'enveloppe du bâtiment (revêtement extérieur, toiture, fenestration).

Bénéficiaire du projet

Citoyens

Justification et bénéfices du projet

Assurer la sécurité des occupants selon les exigences du Code national du bâtiment.

COÛT DU PROJET (en milliers \$)

	2018	2019	2020	2021	2022	Total 5 ans
Maintien	0				510	510
Développement						0
Coût total	0	0	0	0	510	510

Sources externes de financement

Subvention						0
Financement ext.						0
						0
						0
Emprunt pour la ville	0	0	0	0	510	510

	Avant 2018	PQI 2018-2022	Après 2022	Total du projet
Coût total du projet		510		510

Période d'amortissement de l'emprunt

IMPACT SUR LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT (en milliers \$)

Type de dépenses	2018	2019	2020	2021	2022	Total 5 ans
						0
						0
						0
						0
Total	0	0	0	0	0	0

Autres directions impliquées :

Règlement d'emprunt adopté	Numéro	Montant
Nom du règlement	#	- \$

Commentaires

Rapport audit technique multidisciplinaire livrable automne 2017.

A – TRAVAUX PUBLICS



PROGRAMME DE DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS
PQI 2018-2022

de fiche :

IDENTIFICATION

Titre du projet	Travaux prioritaires selon audit technique multidisciplinaire Hôtel de Ville		Niveau d'estimation (classe A-D)	
Service responsable	Gestion du territoire	Responsable de projet	Stéphane Dubé	D La classe "D" correspond à une estimation de coûts avec une marge d'erreur de 20 à 100%
Type de projet	Développement			

DESCRIPTION DU PROJET

Nature du projet

Procéder aux travaux nécessaires de rénovation selon l'audit technique multidisciplinaire pour maintenir le lieu fonctionnel et sécuritaire. Améliorer la fonctionnalité du bâtiment pour un meilleur service aux citoyens.

Bénéficiaire du projet

Citoyens et employés

Justification et bénéfices du projet

Assurer la sécurité des occupants selon les exigences du Code national du bâtiment.

COÛT DU PROJET (en milliers \$)

	2018	2019	2020	2021	2022	Total 5 ans
Maintien	0				2600	2600
Développement						0
Coût total	0	0	0	0	2600	2600

Sources externes de financement

Subvention						0
Financement ext.						0
						0
						0
Emprunt pour la ville	0	0	0	0	2600	2600

	Avant 2018	PQI 2018-2022	Après 2022	Total du projet
Coût total du projet		2600		2600

Période d'amortissement de l'emprunt

IMPACT SUR LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT (en milliers \$)

Type de dépenses	2018	2019	2020	2021	2022	Total 5 ans
						0
						0
						0
						0
Total	0	0	0	0	0	0

Autres directions impliquées :

Règlement d'emprunt adopté	Numéro	Montant
Nom du règlement	#	- \$

Commentaires

Rapport audit technique multidisciplinaire livrable automne 2017.

A – TRAVAUX PUBLICS



PROGRAMME DE DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS
PQI 2018-2022

de fiche :

IDENTIFICATION

Titre du projet	Remplacement de lampadaires		Niveau d'estimation (classe A-D)	
Service responsable	Gestion du territoire	Responsable de projet	Marie-Joëlle Gosselin	C La classe "C" correspond à une estimation de coûts avec une marge d'erreur de 15 à 20%
Type de projet				

DESCRIPTION DU PROJET

Nature du projet

Ce projet consiste à remplacer des lampadaires (poteaux seulement), puisque plusieurs poteaux ont plus de 40 ans, sont fait d'acier et sont très rouillés.

Bénéficiaire du projet

La gestion du territoire et les citoyens

Justification et bénéfices du projet

La ville de Saint-Augustin possède plus de 1 900 lampadaires. Plusieurs de ces lampadaires sont vieillissants et un remplacement régulier doit être réalisé afin de conserver les actifs en bon état.

COÛT DU PROJET (en milliers \$)

	2018	2019	2020	2021	2022	Total 5 ans
Maintien	100				100	200
Développement						0
Coût total	100	0	0	0	100	200

Sources externes de financement

Subvention						0
Financement ext.						0
						0
Emprunt pour la ville	100	0	0	0	100	200

	Avant 2018	PQI 2018-2022	Après 2022	Total du projet
Coût total du projet		200		200

Période d'amortissement de l'emprunt

--	--

IMPACT SUR LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT (en milliers \$)

Type de dépenses	2018	2019	2020	2021	2022	Total 5 ans
						0
						0
						0
						0
Total	0	0	0	0	0	0

Autres directions impliquées :

--

Règlement d'emprunt adopté	Numéro	Montant
Nom du règlement	#	- \$

Commentaires

--

A – TRAVAUX PUBLICS



PROGRAMME DE DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS
PQI 2018-2022

de fiche :

IDENTIFICATION

Titre du projet	Mise aux normes des bornes d'incendie			Niveau d'estimation (classe A-D)	
Service responsable	Gestion du territoire	Responsable de projet	David Thibault	C	La classe "C" correspond à une estimation de coûts avec une marge d'erreur de 15 à 20%
Type de projet					

DESCRIPTION DU PROJET

Nature du projet

Projet de mise aux normes des bornes d'incendie sur le territoire de la Ville de St-Augustin-de-Desmaures afin de répondre aux exigences de la protection incendie.

Bénéficiaire du projet

Service de protection incendie et citoyens

Justification et bénéfices du projet

Mise à niveau des bornes d'incendie et/ou remplacement des modèles désuets ou dont les pièces de remplacement ne sont plus disponibles afin de répondre aux exigences de l'agglomération pour la couverture incendie.

COÛT DU PROJET (en milliers \$)

	2018	2019	2020	2021	2022	Total 5 ans
Maintien	230					230
Développement						0
Coût total	230	0	0	0	0	230

Sources externes de financement

Subvention						0
Financement ext.						0
						0
Emprunt pour la ville	230	0	0	0	0	230

	Avant 2018	PQI 2018-2022	Après 2022	Total du projet
Coût total du projet		230		230

Période d'amortissement de l'emprunt

IMPACT SUR LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT (en milliers \$)

Type de dépenses	2018	2019	2020	2021	2022	Total 5 ans
						0
						0
						0
						0
Total	0	0	0	0	0	0

Autres directions impliquées :

Règlement d'emprunt adopté	Numéro	Montant
Nom du règlement		- \$

Commentaires

A – TRAVAUX PUBLICS



PROGRAMME DE DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS
PQI 2018-2022

de fiche :

IDENTIFICATION

Titre du projet	Déneigeuse à trottoir		Niveau d'estimation (classe A-D)
Service responsable	Gestion du territoire	Responsable de projet	C La classe "C" correspond à une estimation de coûts avec une marge d'erreur de 15 à 20%
Type de projet		Marie-Joëlle Gosselin	

DESCRIPTION DU PROJET

Nature du projet

Achat ou remplacement d'équipements, de machineries et de véhicules dont la vie utile est atteinte ou dépassée.

Bénéficiaire du projet

La gestion du territoire

Justification et bénéfices du projet

L'achat ou le remplacement des véhicules et équipements ayant atteint leur vie utile permet de maintenir la fiabilité du parc de véhicules et de stabiliser les dépenses d'entretien qui y sont consacrées. Cela permet d'autant plus d'avoir des équipements adéquats et fonctionnels lorsque requis.

Règlement d'emprunt adopté	Numéro	Montant
Nom du règlement	#	- \$

Commentaires

COÛT DU PROJET (en milliers \$)

	2018	2019	2020	2021	2022	Total 5 ans
Maintien		130				130
Développement						0
Coût total	0	130	0	0	0	130

Sources externes de financement

Subvention						0
Financement ext.						0
						0
						0
Emprunt pour la ville	0	130	0	0	0	130

	Avant 2018	PQI 2018-2022	Après 2022	Total du projet
Coût total du projet		130		130

Période d'amortissement de l'emprunt

IMPACT SUR LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT (en milliers \$)

Type de dépenses	2018	2019	2020	2021	2022	Total 5 ans
						0
						0
						0
						0
Total	0	0	0	0	0	0

Autres directions impliquées :

B – URBANISME



PROGRAMME DE DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS
PQI 2018-2022

de fiche :

IDENTIFICATION

Titre du projet	Analyse et élaboration de projet - Chemin du Domaine		Niveau d'estimation (classe A-D)	
Service responsable	Gestion du territoire - Travaux publics	Responsable de projet	Marie-Joelle Gosselin	B La classe "B" correspond à une estimation de coûts avec une marge d'erreur de 5 à 15%
Type de projet				

DESCRIPTION DU PROJET

Nature du projet
Analyse et vérification de la conformité des rues dans le secteur du chemin du Domaine et amélioration des infrastructures.

Bénéficiaire du projet
Tous les citoyens de la ville

Justification et bénéfices du projet
Le projet est nécessaire pour le maintien et la conservation des actifs.

Règlement d'emprunt adopté	Numéro	Montant
Nom du règlement	#	- \$

Commentaires

COÛT DU PROJET (en milliers \$)

	2018	2019	2020	2021	2022	Total 5 ans
Maintien	85	0	200	0	0	285
Développement						0
Coût total	85	0	200	0	0	285

Sources externes de financement						
Subvention						0
Financement ext.						0
						0
						0
Emprunt pour la ville	85	0	200	0	0	285

	Avant 2018	PQI 2018-2022	Après 2022	Total du projet
Coût total du projet		285		285

Période d'amortissement de l'emprunt

IMPACT SUR LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT (en milliers \$)

Type de dépenses	2018	2019	2020	2021	2022	Total 5 ans
						0
						0
						0
						0
Total	0	0	0	0	0	0

Autres directions impliquées :

B – URBANISME



PROGRAMME DE DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS
PQI 2018-2022

de fiche :

IDENTIFICATION

Titre du projet	Analyse et élaboration de projet - Route Racette		Niveau d'estimation (classe A-D)	
Service responsable	Gestion du territoire - Travaux publics	Responsable de projet	Marie-Joelle Gosselin	B La classe "B" correspond à une estimation de coûts avec une marge d'erreur de 5 à 15%
Type de projet				

DESCRIPTION DU PROJET

Nature du projet
Conception des plans et devis et réalisation de la réfection des infrastructures de la route Racette.

Bénéficiaire du projet
Tous les citoyens de la ville

Justification et bénéfices du projet
Le projet est nécessaire pour le maintien, la bonification et la conservation des actifs.

Règlement d'emprunt adopté	Numéro	Montant
Nom du règlement	#	- \$

Commentaires

COÛT DU PROJET (en milliers \$)

	2018	2019	2020	2021	2022	Total 5 ans
Maintien	300	0	0	4000	0	4300
Développement						0
Coût total	300	0	0	4000	0	4300

Sources externes de financement

Subvention						0
Financement ext.						0
						0
						0
Emprunt pour la ville	300	0	0	4000	0	4300

	Avant 2018	PQI 2018-2022	Après 2022	Total du projet
Coût total du projet		4300		4300

Période d'amortissement de l'emprunt

IMPACT SUR LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT (en milliers \$)

Type de dépenses	2018	2019	2020	2021	2022	Total 5 ans
						0
						0
						0
						0
Total	0	0	0	0	0	0

Autres directions impliquées :

C – TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION



PROGRAMME DE DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS
PQI 2018-2022

de fiche :

IDENTIFICATION

Titre du projet	Antenne cellulaire complexe multi-sportif		Niveau d'estimation (classe A-D)	
Service responsable	Technologie de l'information	Responsable de projet	François Fortin	C La classe "C" correspond à une estimation de coûts avec une marge d'erreur de 15 à 20%
Type de projet				

DESCRIPTION DU PROJET

Nature du projet

Présentement aucun signal cellulaire n'est disponible au complexe sportif. Ceci cause un problème majeur au niveau de la sécurité. Le projet permettra de couvrir l'ensemble du bâtiment.

Bénéficiaire du projet

Technologie de l'information et les usagers du CMS

Justification et bénéfices du projet

Rassembler les équipement dans un cabinet.

COÛT DU PROJET (en milliers \$)

	2018	2019	2020	2021	2022	Total 5 ans
Maintien				0	0	0
Développement	75					75
Coût total	75	0	0	0	0	75

Sources externes de financement

	2018	2019	2020	2021	2022	Total 5 ans
Subvention						0
Financement ext.						0
						0
Emprunt pour la ville	75	0	0	0	0	75

	Avant 2018	PQI 2018-2022	Après 2022	Total du projet
Coût total du projet		75		75

Période d'amortissement de l'emprunt

--	--

IMPACT SUR LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT (en milliers \$)

Type de dépenses	2018	2019	2020	2021	2022	Total 5 ans
						0
						0
						0
						0
Total	0	0	0	0	0	0

Autres directions impliquées :

--

Règlement d'emprunt adopté	Numéro	Montant
Nom du règlement	#	- \$

Commentaires

--



ANNEXE 3 GLOSSAIRE



ANNEXE 3 | GLOSSAIRE

AGGLOMÉRATION

Regroupement municipal afin que la municipalité centrale, la Ville de Québec, assume certains services pour l'ensemble des municipalités liées.

CAPITAL

Montant d'un emprunt représentant le principal excluant les intérêts.

COMPENSATION TENANT LIEU DE TAXES

Les compensations ou paiements tenant lieu de taxes regroupent l'ensemble des revenus qui tiennent lieu de taxes sur la valeur foncière, d'autres taxes, de compensation et de tarification pour les immeubles non imposables. Il en va de même avec certains immeubles non portés au rôle d'évaluation et des compensations pour les terres publiques.

DETTE

Montant emprunté à rembourser à un ou des créancier(s).

EFFECTIF

L'effectif représente l'évolution du personnel.

ÉLU

Représentant d'une municipalité désigné par une élection.

FARDEAU FISCAL

Ensemble des taxes municipales auxquelles est assujéti le contribuable.

IMMOBILISATIONS

Actifs corporels et incorporels identifiables qui satisfont à tous les critères suivants :

- Ils sont destinés à être utilisés pour la prestation de services, pour des fins administratives ou pour la production de biens ou à servir à l'entretien, à la réparation, au développement ou à la mise en valeur ou à la construction d'autres immobilisations;
- Ils ont été acquis, construits, développés ou mis en valeur en vue d'être utilisés de façon durable;
- Ils ne sont pas destinés à être vendus dans le cours normal des activités.

INFRASTRUCTURES

Ensemble des ouvrages constituant la fondation et l'implantation sur le sol d'une construction ou d'un ensemble d'installations (par exemple route, voies ferrées, viaduc).

PLAN QUINQUENNAL D'INVESTISSEMENT (PQI)

Plan regroupant les projets d'investissement que la Ville prévoit effectuer sur son territoire au cours des cinq prochaines années pour entretenir ses infrastructures, favoriser le développement économique, culturel et social et améliorer la qualité de vie par un meilleur aménagement urbain. Différentes sources de financement sont requises pour ces investissements, dont, entre autres, des emprunts à long terme. Les emprunts ainsi contractés constituent la dette de la Ville. Une portion de celle-ci est remboursée annuellement et est incorporée dans les dépenses prévues au budget de fonctionnement. C'est ce qu'on appelle le service de la dette.

RICHESSSE FONCIÈRE UNIFORMISÉE (RFU)

Permet de mesurer et comparer la capacité de générer des revenus de municipalités. La RFU comprend l'évaluation uniformisée totale ou partielle de certains immeubles non imposables à l'égard desquels sont versées des compensations tenant lieu de taxes perçues à l'égard de certains ouvrages destinés à la production d'électricité (art. 222 Loi sur la fiscalité municipale).

Les évaluations sont uniformisées en les multipliant par le facteur comparatif approuvé par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire pour l'année en cours. Le facteur comparatif est établi par municipalité pour chacun des trois exercices financiers pendant lesquels le rôle triennal demeure habituellement en vigueur. Il permet de ramener sur une base comparable les évaluations qui proviennent de rôles d'évaluation différents.

SERVICE DE LA DETTE

L'ensemble des montants que la Ville est tenue de verser au cours d'un exercice pour payer sa dette, incluant à la fois le capital et le remboursement des intérêts.







SAINT-AUGUSTIN
DE-DESMAURES